

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Décretés par l'Assemblée Nationale dans les séances
du 20, 24 et 26 août 1789, acceptés par les communes, les districts, les départements, les provinces, les armées et les citoyens.

PREAMBULE

EN conséquence, l'Assemblée nationale reconnoît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême les droits de l'homme et du citoyen.

LES hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme; ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits; ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

La loi est l'expression de la volonté générale; tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation; elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinctions que celles de leurs

VII.
Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites; ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instant, il se rend coupable par la résistance.

VIII.
La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

IX.
TOUT homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

X.
Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

XI.
La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sans être responsable de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

XII.
La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.

XIII.
Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être également répartie entre les citoyens en raison de leurs facultés.

XIV.
Les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

XV.
La société a le droit de surveiller et de contrôler le pouvoir public de son administration.

XVI.
TOUTE société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

XVII.

Aidons les peuples
qui en sont dépourvus...
Défendons-la
contre tous
les réactionnaires

Sommaire

2	EDITO	R. Mahaud
4	Vie syndicale CN	J. P. Ghiotto
6	Cgt : Quo vadis	D. Muller
10	Bonnets rouges	J. Cornette
12	Hollande : un espoir	G. Poulain
14	Sécu : danger	V. Lasserre
16	Extrême droite	Livre parisien
20	Autour du FN	Livre parisien
22	Les risques de l'euro	L. Duquenne
24	Social démocrate ?	J. Dhordain
25	Lutte de classe	R. Mahaud
26	Où est la sortie	A. Kolar
28	La Sylver économide	B. Enggasser
29	France-Bénin	R. Ahivi
30	Oradour	J. Landry
32	Louise Michel	J. Dhordain
Échos des sections		
34	Clermont-Ferrand	
35	Mimizan	
36	Limoges	
37	À la mémoire d'Annick	
38	Elle nous a quittés	
40	Les Séniors	A. Béjean

Rédaction et administration

263, rue de Paris 93 514 Montreuil Cedex

Directeur de la Publication :

René Mahaud

Comité de rédaction :

Responsable : Michel Burguière

Jack Dhordain, Lionel Duquenne,
Jean-Pierre Ghiotto, Andrée Kolar,
René Mahaud, José Nuevo
Allaoua Sayad (photographe).

Imprimerie hélios Corbeil

4 bd. Crété - 91100 Corbeil-Essonne
ISSN : 12594245 - CPPAP : 1010 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués
à la FILPAC - CGT



Edito



René MAHAUD
bureau de l'Ufr

**Face aux contradictions du système
La réponse est l'unification
des revendications**

**Et aussi et surtout l'unification
des mouvements de protestation**

Les analystes politiques et financiers, ou vice-versa, décortiquent la production du pays et mettent le doigt sur les défauts de « compétitivité » de notre économie : par rapport à quoi et à qui ?

Tous les pays sont engagés dans cette course de dupes ; on fait « suer le burnous » à tous les peuples européens et du monde, en maniant le chantage à la guerre : voyons ! soyez réalistes ! l'Europe c'est la Paix retrouvée, cela exige des sacrifices, mais c'est le prix à payer.

Le plus extraordinaire est l'incompréhension, pour ne pas dire l'indifférence des victimes, en réalité il s'agit plutôt de l'ignorance entretenue par les possédants et bénéficiaires du système.

Ce schéma n'est pas seulement européen, il est mondial. Pour satisfaire la soif de profit des actionnaires il faut crever au travail, crever quand on n'en a pas... Finalement cette guerre économique est plus destructrice que la guerre dite « traditionnelle » (quel vilain mot), quoi que, quoi que..., en Centrafrique après l'intervention de la France pour empêcher le massacre des chrétiens par la minorité musulmane, c'est maintenant l'inverse : ce sont les chrétiens qui massacrent les musulmans ; quand les pays africains vont-ils se prendre en main ?

Pendant ce temps, les « gros entrepreneurs » se frottent les mains : à nous les ressources naturelles du continent pour le plus grand bonheur des « actionnaires ».

Arrêtons-nous un instant sur ce terme « actionnaire » : qui est actionnaire ? Quelques noms d'héritiers de grandes fortunes industrielles et bancaires sont au premier plan, mais n'est ce pas l'arbre qui cache la forêt ?

L'essentiel des masses monétaires sont entre les mains des gestionnaires du capital, en premier lieu les « fonds de pensions » pas seulement américains ou États-Uniens, mais internationaux

Où est votre livret A ? Où sont les cotisations sociales pour la retraite du régime général et complémentaire, votre maigre épargne pour l'acquisition d'un logement, le peu d'argent que vous avez sur votre compte courant ? Cela représente des sommes colossales dont nous n'avons pas idée... Et qui gère ces sommes ? Les gérants zélés du capital qui, d'un bout du monde à l'autre, spéculent, achètent, vendent jusqu'à la folie pour aboutir aux crises systémiques à répétition ; la dernière de 2008 n'est pas encore achevée que déjà la bulle financière a regonflé à la vitesse grand V. Ainsi c'est votre argent dont disposent les financiers, qui contribue à fermer les usines, à mettre les travailleurs au chômage, à



maintenir la jeunesse en dehors de la société. Je disais au début de ce papier que nous étions face à des contradictions du système, en voilà une de taille : dans le même temps où s'accumulent des masses monétaires gigantesques, on refuse d'investir au prétexte que le retour sur investissement dans la conjoncture actuelle ne serait pas assez rapide... On entend jusqu'à l'overdose les représentants du MEDEF pleurer et réclamer des aménagements d'impôts, et tels des ânes bâtés des baisses de « charges », ce sont bien des ânes, tel cet abruti inculte, qui ne connaît rien à la création artistique dénonçant les privilèges des intermittents du spectacle. Il faudrait dresser la liste de ces "connards" et leur interdire l'entrée au théâtre ou au cinéma.

Pardonnez moi la colère m'emporte.

Vous trouverez dans ce numéro d'« Ensemble » d'autres thèmes de réflexion pour nous aider à mener la lutte quotidienne contre ce système pourri, nous essayons modestement d'éclairer la route.

Camarades et ami(e)s bon courage.

Corbeil-Essonnes le 15 février 2014

Complément à l'édito

L'actualité me rattrape : j'évoquais dans cet édito les menaces de guerre entretenues par les tenants du système. Patatras ! C'est là où on l'attendait le moins qu'on entend le bruit des bottes... en Ukraine !

C'est aussitôt le déferlement de haine envers le peuple russe ! Pourtant, me direz-vous, il n'est plus communiste, oui mais des fois qu'il aurait envie de recommencer... Comme le peuple français qui a coupé la tête du roi, le peuple russe porte une double malédiction : d'abord parce qu'il a « fait chier dans leurs frocs » tous les voleurs patentés de la planète, et pour nous parce qu'il n'a pas été jusqu'au bout de ce que nous avions commencé en 1789, donc comme le peuple français le peuple russe est sous surveillance, comme d'ailleurs tous les peuples atteints de démangeaisons démocratiques.

Le comble, c'est de voir s'agiter tous les chefs d'État qui brandissent le sacro-saint principe de l'inviolabilité des frontières, frontières qu'ils se sont par ailleurs ingéniés à modifier au cours de l'histoire.

Dont le plus puissant d'entre eux, Obama, président d'un pays qui depuis près d'un siècle a porté la guerre dans le

monde entier, du Vietnam à la Libye pour ne citer que ceux-là, qui au mépris de la souveraineté du Pakistan enlève et assassine Ben Laden, ce qui ne rend pas le personnage plus sympathique, mais qui démontre le peu de cas que les Etats-Unis font de la souveraineté nationale ; la liste de leurs interventions officielles ou clandestines serait trop longue.

Ne parlons pas des déclarations de nos propres élus, Fabius en tête, qui joue les vertueux en oubliant le rôle que l'Otan veut faire jouer à la France. A ce propos, l'entrée de notre pays dans l'Otan décidée sous Sarko n'a pas été remise en cause par le nouveau pouvoir, notre lourd passé colonial y est sans doute pour quelque chose.

Qu'en est-il en réalité ? Quelques centaines d'individus cagoulés et non identifiés, manipulés de l'extérieur, manifestent et foutent le feu sur la place de Kiev... et le gouvernement tombe ! Que ce gouvernement soit responsable d'une situation économique désastreuse, c'est incontestable, mais, la vraie raison de sa chute organisée de l'extérieur, c'est son appartenance au bloc « ex-soviétique ».

Dans ces conditions, que les Russes s'inquiètent n'est pas anormal, de là à suivre les va-t-en-guerre, il y a un pas que j'espère on ne franchira pas. ■ R.M.

La pensée de Robespierre

Beaucoup d'historiens critiquent l'action de Robespierre pendant la Révolution. Le traitant de dictateur sanguinaire, en fait il se dressait contre les aristocrates revanchards et les opportunistes qui voyaient le moyen d'assouvir leurs ambitions au mépris des intérêts des Français. D'ailleurs, après le 9 Thermidor 1793, ou il fut guillotiné, la Révolution fut dévoyée et ne fut plus qu'un souvenir. Nous citons quelques-unes de ses pensées.

Les grandes richesses corrompent ceux qui les possèdent et ceux qui les envient.

La première loi sociale est celle qui garantit à tous les moyens d'exister ; toutes les autres sont subordonnées à celle-là.

La puissance militaire fut toujours le plus redoutable écueil de la liberté.

Peuple souviens-toi que, si la justice ne règne pas, la liberté n'est qu'un vain mot.

Les Amis de Robespierre (ARBR), Maison des Sociétés, rue A. Briand – 62 000 ARRAS



Conseil National de l'Ufr-Filpac

11 et 12 mars 2014

Par Jean Pierre GHIOTTO

Place pour photos que je n'ai pas

L'espace réservé dans « Ensemble » pour le compte rendu du CN étant compté, je ne vous livrerai que quelques idées fortes d'un Conseil National riche en réflexions et animé comme un amphithéâtre de « potaches ».

Situation économique et sociale

Lionel Duquenne : (Quelques extraits)

Hollande, « pacte de responsabilité » entre l'État et le Medef. Exonération pour le patronat du financement de la branche famille, CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi), chèque cadeau de cinquante milliards d'euros sans contreparties.

Une société qui se désengage de ses devoirs de protection sociale en faisant le lit de sociétés d'assurance ou autres plan d'épargne retraite où la notion solidaire disparaît.

Le Medef en veut encore plus. Il pratique le chantage à l'emploi avec le gouvernement.

Pacte que se sont empressés de signer les syndicats de collaboration de classe, **n'ayons pas peur du terme.**

L'ANI, un an après sa signature, conséquences désastreuses sur l'emploi et les conditions de travail des salariés. Toutes les faiblesses de l'accord, préjudiciables pour les salariés ont été utilisées par le patronat pour exploiter, pour précariser davantage, pour licencier sans contrainte.

Les mêmes syndicats, sans même discuter, ressortent leurs stylos de collaborateurs, flouant sans vergogne la classe ouvrière.

Les « bidouillages » sur la fiscalité, pour faire supporter les dépenses de l'État aux seuls salariés et pour ne pas alourdir davantage les prélèvements fiscaux, on fait des économies dans la fonction publique, cinquante milliards sur quatre ans, dégradant les services rendus aux citoyens et générant une diminution d'emplois supplémentaires

La planche à billets imprime à plein régime et les contreparties en richesses produites ne sont pas en adéquation. Attention à la « bulle »

Compte rendu Cen Filpac

4



Ufr - Filpac N° 72 mars - 2014

Daniel Muller : (Quelques extraits)

« Déclaration unitaire » des organisations Cgt, Cfdt, Fsu, Unsa du 14 janvier 2014. Laurent Berger (secrétaire général de la Cfdt) satisfait de la prestation présidentielle, **« conforme aux vœux de l'intersyndicale ».**

La Cgt sur son site, vent debout contre les mesures annoncées par le président.

Or, une note interne envoyée aux organisations de la Cgt affirmait que la « déclaration intersyndicale » était la base aux actions en préparation.

Qui décide de quoi ? Et où ?

Bulletin confédéral satisfait du sondage Louis Harris. Liste d'adresse des syndiqués fournie à une société privée qui passe au-dessus des structures syndicales pour s'adresser directement aux adhérents. Un mécontentement se manifeste.

La loi sur la formation professionnelle qui n'a pas déclenché dans la direction confédérale Cgt une réaction alarmant sur les dangers qu'elle fait courir, avec : la fin des élections prud'homales ; la réduction du nombre des inspecteurs du travail et le bouleversement du mode de financement des syndicats ; ainsi que la soumission des comités d'entreprises au code des tribunaux de commerce dont on sait que se sont les employeurs qui élisent en leur sein ceux qui auront la tâche de siéger et de juger dans cette institution.

Cette loi a été votée par le parlement et va donc s'appliquer.

La Cfdt a choisi l'institutionnalisation, quel est le choix de la Cgt ?

Allons-nous, irons-nous vers un syndicalisme d'État balayant les traditions de la Cgt ?

Quant à l'unité d'action, aux plates-formes revendicatives intersyndicales, allons-nous encore tenter des rapprochements avec des syndicats dont les responsables confédéraux trahissent la classe ouvrière en général et leurs mandants en particulier.

Chez Mory Ducros (Transporteur) et son intersyndicale

qui ont vu débouler un responsable fédéral Cfdt, son stylo à la main pour signer un accord que tous les salariés unis repoussaient.

Pacte de responsabilité

Journée interpro de mobilisation

Un appel de l'intersyndical Fo, Cgt, Fsu et Solidaires à une manifestation le 18 mars pour s'opposer à ce plan et revendiquer pour les salaires, l'emploi, la protection sociale et la préservation des services publics.

Situation de l'Ufr (finances)

L'examen financier de notre Ufr fait apparaître des manques de rigueur, sinon des difficultés pour certaines sections et syndicats qui peinent ou oublient de régler leurs cotisations. (Correcteurs, Infocom et cadres Ufict-LC)

Ce qui pour l'année 2013 crée un déficit d'exploitation de 6834 euros.

À suivre...

Discussions sur Cogétise et la redistribution, les reversements aux différents organismes de la CGT. Ventilation et affectations.

À suivre...

Proposition d'un plan de travail

Lucien Loreyte et Dany Muller

L'objectif est de reconstituer dans les zones et les régions un maillage permettant aux différentes organisations de l'Ufr- Filpac de recréer des liens entre les organisations retraités, mais aussi avec les responsables du Cen Filpac.

Organiser des rencontres pour se connaître et se reconnaître et mettre en évidence les réussites et les difficultés rencontrées.

Difficulté de « relève » des militants responsables de leur organisation locale.

Savoir comment sont ou ne sont pas financées nos bases syndicales ?

Établir une méthode de travail, afin de permettre les relations entre sections de retraités des grosses entreprises et les petites bases syndicales.

Préparer une réunion plénière après que l'Ufr aura rencontré le 20 mars le Cen Filpac.

Manifestation du 3 juin 2014

Le Cn de l'Ufr aurait préféré que l'Ucr fasse « appel », plutôt qu'une contrainte à la participation financière pour la manifestation du 3 juin..

Cette manifestation nationale était souhaitée par tous, mais la volonté de réussite ne doit pas obérer le circuit démocratique des prises de décisions.

Congrès de l'Ucr

Rôle et situation des retraités dans la CGT.

Veut-on reléguer les retraités dans des tâches mineures ?

Unité d'action ? Avec qui ?

La Cgt de tous les âges, mais dès un certain âge, on ne nous écoute plus.

Pour les retraités, notre adversaire, c'est l'État, donc l'engagement syndical retraité est « politique ».

15 millions d'électeurs et nous ne pesons rien ?

Modification du financement des syndicats : dans le financement des structures confédérales, ne pas se comporter comme les agences de notation des États et ne pas effectuer les redistributions aux organisations, selon le « bon plaisir ».

Prochain conseil national : 24 et 25 juin 2014

L'Helléparthie

- Si un café t'empêche de dormir
- Si une bière t'envoie directement aux toilettes
- Si tout te paraît trop cher
- Si n'importe quelle bêtise te met en rogne
- Si un léger excès fait monter l'aiguille de ta balance
- Si tu arrives à l'âge des métaux (cheveux d'argent, dents en or, pacemaker en titane)
- Si la viande te fait mal à l'estomac, si le poivre t'irrite
- Si le sel fait monter ta tension
- Si attacher tes lacets te fait mal au dos
- Si la télé t'endort
- Si tu dois te servir de plusieurs paires de lunettes (de près, de loin, de soleil)
- Si tu as des douleurs d'origine inconnue
- Si tu as un ou plusieurs de ces symptômes,

ATTENTION! c'est sûr, tu souffres d' Helléparthie !

Eh, oui !

Helléparthie ta jeunesse !

Allez ! Sans rancune !





Notre Cgt en a déjà vécu et traversé des situations complexes, difficiles, depuis sa création en 1895.

Depuis 1895, elle a vu apparaître de nombreux syndicats issus de clivages idéologiques, syndicats dont l'indépendance de pensée, d'orientation, d'action ou inaction est loin d'être neutre syndicalement, économiquement et politiquement. Elle a connu le passage à l'industrialisation, le développement des services, les avancées technologiques, le passage à des conquêtes sociales sans précédent acquises au prix de luttes, de larmes et de sang, avec l'espoir d'un monde meilleur.

Et aujourd'hui ?

Force nous est de constater que le syndicalisme est affaibli. Le déferlement délirant de la majorité des médias contribue à l'effacement de la question sociale et évite la prise de conscience politique. Le salarié a changé, le chômage se développe, les repères collectifs s'estompent.

Or, le souci de la Cgt a toujours été de concilier les solidarités nationales et les solidarités locales.

Le renoncement à nos acquis, l'individualisme seraient-ils devenus les seules réponses comme issue à la crise structurelle du système économique libéral ? À la précarité ? Au chômage de masse ?

Depuis sa création, la Cgt s'est revendiquée comme syndicalisme de « classe » et se réclamait de la lutte des classes et viscéralement anticapitaliste, ce qui a été riche en débats idéologiques mais également en luttes internes ; voire de scissions.

Un tournant ?

Dans les années 2000 a été abandonnée, dans les statuts, la référence à la socialisation des moyens de production.

Or, et c'est là l'enjeu, face à la crise structurelle du système capitaliste, la réponse ne peut être qu'un changement de société dans laquelle tout ne saurait être nationalisé pour autant.

Si ce n'est pas la lutte des classes, cela y ressemble fortement.

Des mouvements sociaux se développent, preuve que les salariés, les privés d'emplois, les retraités, ne subissent pas la crise sans réagir. Par contre les perspectives économiques sont trop souvent absentes dans les luttes ; les revendications restent majoritairement catégorielles, voire corporatistes, avec comme objectif de sauver l'essentiel. Mais c'est quoi, l'essentiel ?

Il est vrai que l'échec de certaines luttes collectives, entre autres celles sur la réforme des retraites, n'est pas fait pour retrouver rapidement un front syndical, populaire, unifié sur des revendica-

tions compréhensibles, argumentées, réalisables.

Un an après le congrès de Toulouse, congrès qui n'avait rien d'un fleuve tranquille, il est difficile de trouver une orientation claire au niveau confédéral de la Cgt.

Est-ce une lutte entre « modernistes » et « traditionalistes » comme le claironnent les médias dominants ? Est-ce une question d'orientations ? Question d'organisation ? Question d'hommes et de luttes internes pour le pouvoir ? Comment se prennent, aujourd'hui, à la Cgt, les décisions et quelles orientations ? N'est-ce pas cela la vraie question ?

Deux exemples

Le 14 janvier 2014, peu de temps avant la conférence de presse de François Hollande, apparaissait sur le site de la Cgt une « déclaration Cfdt, Cgt, Fsu, Unsa ». Sa teneur est proche de la déclaration commune Cfdt – Medef de juin 2011. Cette déclaration plaçait

notre confédération dans « **le pacte de responsabilité** », au sein des « discussions » annoncées sur les « contreparties » au recul de la protection sociale et aux mesures d'austérité. Un ANI sur les salaires y est même revendiqué.

Cette déclaration unitaire sert de base à Laurent Berger (secrétaire général Cfdt) pour éditer une déclaration presque en tous points satisfaite de la prestation présidentielle « *conforme aux vœux de l'intersyndicale* ».

Mais la direction confédérale Cgt publiait en même temps un communiqué vent debout contre les mesures annoncées par le président, pendant que Thierry Lepaon déclarait son opposition frontale à l'orientation de Hollande.

Cependant, une « note aux organisations » était envoyée dans la Cgt pour affirmer que la « déclaration intersyndicale » était la base aux actions en préparation.

Les syndicats ont-ils été consultés pour déterminer la position de la confédération à l'égard de la politique de Hollande ?

Deuxième exemple : le sondage Louis Harris lancé par la direction confédérale auprès des syndiqués Cgt. Cette initiative pose des désaccords de forme et de fond puisque aucune des instances statutaires de la Cgt (Ccn, Fd, Ud, Ul) n'a été consultée. Consulter directement les syndiqués tout en contournant l'ensemble des structures de la Cgt est tout sauf démocratique.

Chacun sait la façon dont peuvent être utilisées les réponses à un sondage par son donneur d'ordre.

Y aurait-il deux visions à la Cgt, celle d'en haut et celle d'en bas ?

Avant-projet de loi sur la formation professionnelle et le financement des organisations syndicales

Pour mémoire, outre la réduction du budget par deux et la prise de contrôle sur la formation par le patronat, le texte préconise un bouleversement du financement des syndicats ; il soumettrait le comité d'entreprise au code du commerce ; il autoriserait le gouvernement à promulguer une ordonnance mettant fin aux élections des conseillers prud'hommes...

Après hésitations, la Cgt n'a pas signé. C'est bien, mais ça ne règle rien. La défense des prud'hommes et de l'in-

dépendance des syndicats font partie de notre démarche revendicative. Pour la confédération aussi ?

Notre campagne sur le coût du capital, nous l'avons interprétée comme une occasion de valoriser nos revendications sur les salaires

Or l'intersyndicale Cfdt, Cgt, Fsu Unsa, préconise d'entrer dans une transaction du type déjà enclenché par l'ANI : « *échange salaire contre compétitivité* ». Cela demande clarification... S'y ajoute l'attaque menée sur la santé sociale qui consiste à opérer une rupture entre le régime général et les complémentaires santé. À terme, seul le régime général serait social, réduit à une couverture dédiée aux soins lourds des plus démunis.

Sommes-nous toujours dans une démarche revendicative..., ou bien les partisans d'une transaction ont-ils emporté l'adhésion au sein de la direction confédérale ?

Va-t-on vers l'institutionnalisation des syndicats ?

Si tel est le cas, le piège se referme sur la situation sociale et le syndicalisme. Nous y allons tout droit et à y regarder de plus près tout est en place : la représentativité ; l'ANI, l'avant-projet de loi sur la formation professionnelle et le financement des syndicats.

La Cfdt, elle, y adhère avec délectation. Elle reçoit les dividendes de sa flexibilité : interlocuteur unique du Medef et du gouvernement, l'institutionnalisation à laquelle elle souscrit offre les services d'un lobby social ancré dans les rouages ministériels du pouvoir politique.

Face à cet état de fait de la Cfdt, l'identité du syndicalisme Cgt ne supportera pas plus longtemps des zones de flou, d'hésitation, de complaisance à l'égard d'une démarche similaire d'institutionnalisation.

Devenir un appareil d'État, outre le fait que c'est contre nos statuts, c'est perdre son indépendance et ce quel que soit le gouvernement en place.

Syndicalisme d'État ou les traditions historiques de la Cgt ?

Fusion avec la Cfdt ou rebond de la Cgt ?

Cela ouvrirait le champ à une sorte de syndicalisme à deux têtes, un syndicalisme des « **villes** » et un syndicalisme des « **champs** », un syndicalisme « **d'élite** »

et un syndicalisme du « **carreau cassé** », un syndicalisme qui s'occupe des problèmes sociétaux en haut et un autre confronté au patronat dans les entreprises. Plus de Code du travail, plus de conventions nationales, uniquement des conventions d'entreprises le temps de la durée de ces entreprises.

Financement assuré par l'État, fonctionnariser les permanents, les cotisations, seraient un plus, le tout géré par Cogetise qui reverserait aux structures en fonction d'une notation qui pourrait être mise en place. National et territorial.

L'avenir ?... Ok j'exagère.

Et les salariés, les privés d'emploi les retraités qu'en pensent-ils ?

Sachant que 8% des salariés sont syndiqués, que chez les retraités ce n'est guère mieux, il serait curieux de connaître l'avis des militants, des élus, des syndiqués, des salariés, des privés d'emploi, des retraités, sur l'avenir du syndicalisme.

Et qu'en pensent les jeunes générations « **formatées** » ?

Quoi qu'on puisse en penser, les retraités ont non seulement un avis, mais leur mot à dire.

Je pense alors que le congrès de l'UCR risquera d'être animé, pour peu que l'on nous permette d'aborder ces problèmes. Car les instances de l'UCR sont également des fans du syndicalisme rassemblé et des orientations confédérales. Dans les structures syndicales, on nous écoute poliment. Rarement nous sommes pris au sérieux quand nous intervenons.

L'idée de nous cantonner à « ce qui les regarde » : loisirs, dépendance (comme si la dépendance était une question d'âge), s'occuper des problèmes territoriaux, transports, infrastructures, si ce n'est des maisons de retraite, bref tout sauf se mêler des problèmes des actifs...

Et puis, nous avons une expérience, un cerveau. Sans méchanceté aucune ce n'est pas parce que nous avons quitté l'entreprise que nous sommes déconnectés, contrairement à bien des permanents qui paraissent déconnectés des réalités du terrain.

La Fd souhaite que nous intervenions lors d'un Cen pour définir la place et le rôle des retraités au sein de la Filpac. Nous avons des choses à dire, ➤



► nous saurons écouter. Une place pour chacun, chacun à sa place. Contrairement à l'Ucr-Cgt, **les retraités de la Filpac comptent pour une voix et non une demie et c'est tout à l'honneur de notre Fédération.**

Nous y reviendrons dans un autre article.

Ne pas hurler avec les loups mais s'appuyer sur le mot d'ordre du VII^e Congrès de la Filpac

La confédération peut-elle faire autrement ?

Le rapport des forces permet-il d'imposer les idées de la Cgt ? J'en doute à l'heure actuelle.

Il ne s'agit pas d'être contre tout. De cultiver l'immobilisme. La société change, pour autant nous avons des valeurs. Il s'agit de clarifier, d'ouvrir le débat, d'expliquer, de décider démocratiquement.

Y a-t-il un juste milieu ?

La Cgt a toujours été pour l'unité des travailleurs. La division affaiblit. Ce sont les principes du syndicalisme. Ces principes n'appartiennent pas au passé, ils sont brûlants d'actualité. Le patronat, sur les fondamentaux, est inflexible, lui. Il sait que le morcellement syndical français est une source d'affaiblissement.

Institutionnaliser le syndicalisme il en rêve, le gouvernement socialiste va-t-il le faire ?

Pour nous, le mot d'ordre du VII^e Congrès fédéral, « *Le parti pris de l'avenir* » est plus que jamais notre feuille de route. Il sert à revendiquer notre identité, celle d'un syndicalisme de transformation sociale.

La Filpac-Cgt et ses retraités ne demandent qu'à partager ses orientations avec l'ensemble des organisations de la Cgt. ● D.M.



La rumeur : genre féminin ; le mensonge : genre masculin.

Par l'Ufal - Union des Familles-laïques

Vendredi 31 janvier 2014

La prétendue « théorie du genre » :

Une intoxication réactionnaire qui ne doit pas abuser les familles!

Une campagne de boycott de l'école publique a été lancée ces derniers temps, et a suscité à juste titre l'inquiétude des familles et des enseignants. À la base, une opération d'intoxication visant à faire croire qu'on enseignerait désormais la sexualité en maternelle, la « théorie du genre » partout ailleurs, voire qu'on inciterait les enfants à devenir homosexuels. Il est regrettable que des familles se soient laissées abuser par des inventions aussi grossières.

L'UFAL rappelle qu'il n'existe pas de « théorie du genre ». Cet épouvantail imaginaire a été inventé en 2011 par les réactionnaires de la droite catholique, repris par certains cercles de l'UMP, lors de la parution des nouveaux programmes de *Sciences de la Vie et de la Terre* des classes de première (rappelant la différence entre sexe biologique et orientation sexuelle).

L'offensive de l'extrême-droite et des cléricaux contre le mariage pour tous lui a, en 2013, redonné force et vigueur. La manipulation reprend aujourd'hui, sur le prétexte de la publication, par le ministère de l'Éducation nationale, d'un « *ABCD de l'égalité* » appuyant une campagne pour « *l'égalité entre les filles et les garçons à l'école* ».

L'UFAL soutient totalement cette démarche, et considère qu'elle fait partie intégrante des missions d'instruction de l'école. S'il n'y a pas de « théorie du genre », en revanche les « études sur le genre », relevant du champ de la sociologie et de l'anthropologie, fournissent une base rationnelle à la critique des « stéréotypes de genre » (« papa travaille, maman cuisine »), indispensable à l'éducation à l'égalité.

Enseigner l'égalité entre filles et garçons, ce n'est pas empiéter sur les prérogatives des familles – sauf à admettre que les différences de genre seraient purement biologiques (ce qui est scientifiquement faux), voire voulues par un dieu créateur (ce qui relève de la croyance). On comprend que les intégristes catholiques, les intégristes musulmans, et l'extrême-droite antisémite (Farida Belghoul*), aient fait alliance en la circonstance contre l'école publique, parce qu'elle est laïque.

Les mêmes se retrouvent dans la manifestation « Jour de colère » du 26 janvier, entreprise typique de l'extrême-droite « factieuse », d'amalgame des mécontents contre la République.

L'UFAL appelle les familles à ne pas se laisser abuser par une propagande grossière fondée sur des mensonges, qui cherche à les instrumentaliser en jouant sur l'irrationnel, au profit de visées politiciennes factieuses.

L'UFAL affirme son soutien aux enseignants et aux parents qui subissent des pressions voire des menaces de la part d'activistes ou d'ignorants manipulés.

L'école n'est pas une cible neutre : c'est le lieu des apprentissages, qui, grâce au cadre fourni par la laïcité, permet aux enfants de s'affranchir de leurs appartenances, des croyances et des stéréotypes de genre, pour accéder au savoir, à l'émancipation, à l'égalité.

*Farida Belghoul : ancienne étudiante communiste et figure de la lutte des "Beurs" et aujourd'hui proche du mouvement d'extrême-droite d'Alain Soral. Elle est à l'origine de la rumeur qui a affolé les parents d'élèves sur la théorie du genre.



Le gouvernement prépare un plan d'austérité historique en matière de dépenses de santé

Vous lirez, aux pages 14 et 15, l'article de Violette Lasserre sur la Sécu : l'UFAL vient à son tour de tirer la sonnette d'alarme, dans un article du 25 février, dont nous reprenons ici l'essentiel :

Le journal *Les Echos* du 18 février nous annonce le projet que prépare le gouvernement Hollande/Ayrault en matière de réduction drastique des dépenses de santé. Principal poste de dépenses visées par le plan d'économies gouvernemental de 50 milliards d'euros à l'horizon 2017, les dépenses de santé – 185 milliards d'euros par an – sont une nouvelle fois dans le collimateur.

Déjà fortement affectées par six années de plans de plans d'économies aveugles qui se sont traduites par une explosion du reste à charge pour les assurés sociaux et par une asphyxie de l'hôpital public, les dépenses de l'assurance maladie ne devraient pas dépasser 2% par an entre 2015 et 2017. Bien que la progression des dépenses soit devenue systématiquement inférieure à l'Ondam (l'objectif national d'évolution des dépenses d'assurance maladie votée par le Parlement), le gouvernement estime qu'il y a lieu d'aller beaucoup plus loin et de viser une progression maximale des dépenses remboursées de 1,75%. Que l'on ne s'y trompe pas, c'est un **"tour de vis historique"**.

Rappelons que l'augmentation des dépenses de santé ne tient nullement à l'incurie de l'assurance maladie et encore moins au comportement irresponsable des assurés sociaux. Les facteurs d'augmentation des dépenses de santé sont avant tout sociodémographiques ; vieillissement de la population, techniques ; mise sur le marché de nouveaux traitements innovants donc plus coûteux, économiques ; effet prix lié au rattrapage de l'inflation ou à l'augmentation des honoraires des professionnels de santé... Précisons en outre que les 2/3 des dépenses de santé concernent une minorité des patients admis en affection longue durée, autrement dit des malades souffrant d'affections graves, durables et hautement invalidantes et qui bénéficient (encore) d'une prise en charge quasi-intégrale de leurs dépenses de soins. Enfin, les plus pauvres bénéficient de la CMU qui garantit un panier de soins à minima pour ceux qui n'ont aucune ressource.

Les mesures d'économies annoncées ne seront pas décidées avant avril et le gouvernement s'est engagé à ne pas diminuer le montant des remboursements des assurés. Comment le croire ? Certes, le gouvernement va ressortir la recette déjà usée jusqu'à la corde de restructuration des hôpitaux ou de déremboursement des médicaments dont le service médical rendu est jugé insuffisant. Autant de solutions déjà surexploitées et qui ne pourront empêcher le gouvernement de précipiter le basculement de nouveaux pans entiers de dépenses de l'assurance maladie vers l'assurance

complémentaire privée. *Les Echos* relatent pour finir les propos – **d'un rare cynisme** – d'un conseiller gouvernemental : « *Difficile mais pas impossible. L'avantage de la période actuelle, c'est qu'on pourra accélérer des chantiers qui n'avancent pas assez vite* ». Façon assez obscène de se féliciter de la crise économique et sociale actuelle !

Les économies ne pourront être trouvées qu'à travers un nouveau déremboursement des dépenses de santé pour le plus grand nombre, ce qui touchera durement les assurés sociaux **"trop pauvres pour être riches et trop riches pour être pauvres"**, ne bénéficiant ni d'une complémentaire santé généreuse ni du bénéfice de la CMU. Voilà qui ne manquera pas de conforter le sentiment d'exaspération sociale actuel de la part de travailleurs pauvres qui ont le sentiment d'être les sempiternels laissés pour compte de notre système social. Déjà lourdement pénalisés par les diverses générations de déremboursement (participation forfaitaire, franchises, augmentation du forfait hospitalier etc.), les assurés sont déjà près de 15%, selon l'Irdes* à renoncer aux soins. Cela ne fait que retarder les traitements et ... accroître *in fine* le montant de la facture de santé, car les assurés sociaux sont de plus en plus nombreux à consulter en dernier recours.

Avec l'Ufal, la Cgt fait de l'accès à la santé pour tous l'un des points d'ancrage de sa revendication militante. Si réforme de notre système de santé il doit y avoir, cela doit passer avant tout par le renforcement de l'assurance maladie et la sanctuarisation de l'hôpital public. De même nous estimons urgent de sortir du carcan de l'exercice libéral de la médecine et de jeter les bases d'une médecine salariée de haut niveau, alliant prévention et renforcement du rôle social des praticiens et qui s'exercerait dans un cadre expurgé des réflexes corporatistes et des ordres professionnels réactionnaires. Autant de réformes qui sont à l'opposé du renforcement et de l'extension d'un système de santé à plusieurs vitesses que le gouvernement socialiste prépare.

En réalité, si le gouvernement nous annonce 50 milliards d'économies au détriment des services publics et des dépenses sociales, donc sur le dos des citoyens et des familles, c'est pour mieux continuer à verser des centaines de milliards de subventions au patronat (allègement de "charges", crédit impôt compétitivité, pacte de responsabilité – le tout sans aucune garantie de création d'emploi), et à alimenter la finance internationale via le remboursement de la dette publique privatisée.

*Institut de recherche et documentation en économie de la santé



Les bonnets rouges en 1675 : déjà le « ras-le-bol fiscal »



29/11/2013 Par Joël Cornette, historien

Le bonnet rouge que les Bretons arborent avec fierté en cet automne contestataire est une allusion directe à d'autres bonnets rouges que leurs lointains ancêtres du temps de Louis XIV ont voulu, eux aussi, ériger en symbole identitaire dans le cadre d'une protestation violente contre l'autoritarisme de l'État central.



Un exemple d'un des premiers actes produits sur papier timbré à Quimperlé (9 avril 1674, inventaire après décès rédigé par la juridiction de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé)

vite transformée en une longue guerre d'usure depuis que le 20 juin 1672, les écluses de Muyden ont été ouvertes devant les armées françaises, transformant Amsterdam en îlot imprenable, et qu'une révolution a chassé le gouvernement bourgeois de De Witt pour installer à sa place le gouvernement de guerre du prince d'Orange. Cette année-là aussi, une vaste coalition européenne antifranaise s'est nouée autour de l'empereur. Tous ces événements sont apparemment loin de la Bretagne et des Bretons. Non, pourtant, car cette transformation d'une guerre éclair en guerre d'usure a nécessité, pour nourrir et équiper une armée de plus de 200 000 hommes, un immense effort financier nécessitant l'imposition de taxes nouvelles. Cause directe de la révolte, qu'on appelle aussi « révolte du papier timbré », le papier timbré est institué par un édit d'avril 1674 : désormais, tous les actes judiciaires et notariaux devaient être rédigés sur un papier marqué aux fleurs de lys, tarifé suivant le format et la nature de l'acte (une vente, un contrat de mariage, un inventaire après-décès...). Le timbre élevait le prix de la juridiction et risquait de diminuer le nombre d'affaires, ce qui provoqua la colère des officiers, notaires et procureurs notamment, et la première phase de la révolte, qui débuta dans les villes, particulièrement à Rennes. Cinq mois plus tard, un nouvel édit, daté du 27 septembre 1674, réservait la vente de tabac au roi. Elle était désormais affermée à un adjudicataire général qui devait installer des sous-fermiers et des commis. La vente était donc interdite aux habitants et les stocks devaient être rachetés par le fermier général. La mesure s'accompagna d'une interruption momentanée de la vente, ce qui provoqua le mécontentement très vif des paysans bretons qui avaient pour habitude – et plaisir – de fumer la pipe et de chiquer. Ce n'était pas tout : un autre édit rendit obligatoire

Si François Hollande n'est assurément pas Louis XIV, si la guerre européenne des années 1670 n'est en rien la guerre économique et planétaire que se livrent les États dans les années 2010 pour la conquête des marchés, l'identité de couleur des protestataires « louis-quatorziens » et « hollandais » est pour nous une occasion de réfléchir sur le sens d'une revendication qui s'inscrit explicitement dans l'histoire longue d'une province à la singularité forte : la Bretagne, hier bousculée par l'État absolu, aujourd'hui bousculée par la mondialisation. Une concordance de temps, de messages et de significations est-elle pensable et possible ? Transportons-nous donc, tout d'abord, au temps de Louis XIV... Nous sommes alors à l'époque de la guerre de Hollande (1672-1678), cette guerre éclair voulue par le Roi Soleil contre une république de « marchands de fromage »,

une marque sur tous les objets en étain en échange d'un droit, provoquant un surcroît de mécontentement : une partie de la vaisselle des paysans aisés était en étain ordinaire ou étain « sonnante » comme le précisent parfois les inventaires. Plus encore, une taxe sur les francs-fiefs concernait les roturiers propriétaires d'un fief noble qui devaient en principe, tous les vingt ans, un droit grâce auquel cette propriété, théoriquement illégale, est tolérée. Face à cette accumulation inédite de taxes nouvelles, un « ras-le-bol fiscal » affecta les Bretons, presque tous les Bretons, ordres et classes confondus, car cet ensemble d'impôts nouveaux créait des intérêts communs à tous en Bretagne, un front uni, des paysans aux officiers, des artisans aux commerçants, avec pour cible unique l'État royal et « parisien ». D'autant qu'il y avait une autre raison à la fronde bretonne : cette série de taxes imposées passait par-dessus les privilèges de la province, notamment les états provinciaux qui avaient pour charge principale d'accepter, ou non, les impôts nouveaux.

Les deux temps d'une révolte protestataire et identitaire

Des insurrections éclatèrent et s'étendirent, d'avril à septembre 1675, dans un contexte international troublé : en avril-mai, les côtes armoricaines étaient menacées par une flotte hollandaise et l'armée française se trouvait éparpillée en Flandre, dans les trois évêchés (Metz, Toul, Verdun) et dans le Saint Empire romain germanique. Les autorités étatiques craignirent même que les insurgés ne s'emparent d'un port et facilitent ainsi un débarquement hollandais...

D'abord, une révolte des villes...

La révolte commença dans les villes : Rennes et Nantes, stimulés par les nouvelles des désordres à Bordeaux (dès mars, et pour les mêmes raisons, une révolte contre le fisc avait éclaté dans la capitale aquitaine). À Rennes, le 18 avril, le bureau pour la distribution du tabac et le bureau du papier timbré furent pillés. Ces nouvelles parvinrent à Nantes deux jours plus tard et provoquèrent le pillage des deux bureaux pour le tabac et la marque d'étain. Les troubles se poursuivirent tout l'été dans la capitale bretonne, nécessitant l'utilisation de la troupe (6 000 hommes) commandée par le duc de Chaulnes pour réprimer, avec violence, l'insurrection.

... ensuite, une révolte des champs

La révolte des villes fut bientôt doublée par une révolte des champs, attisée non seulement par les taxes royales mais aussi par la lourdeur du régime seigneurial, en particulier le domaine congéable. Il faut savoir en effet qu'en Basse-Bretagne (Breizh Izel, essentiellement le Finistère actuel), là où la révolte des bonnets rouges éclata, le domaine congéable fixait un rapport original entre le seigneur et l'exploitant : le fonds, c'est-à-dire la terre, appartenait au seigneur, alors que les superficies appartenaient au paysan. Il faut entendre par « superficies » tout ce qui était au-dessus du sol, donc tout ce qui était construit (la maison, les bâtiments agricoles, les talus considérés comme des constructions humaines). Il y avait aussi tout ce qui poussait sur les talus, avec une subtile distinction entre les arbres pouvant servir de bois d'œuvre qui appartenaient au seigneur et les arbustes,

taillis et épineux, qui appartenaient aux paysans. Pour compenser la baisse des prix, la diminution du commerce, la raréfaction de l'argent, les seigneurs ont eu tendance à renforcer leurs droits dans les années 1670, ce qui a provoqué l'exaspération des paysans bretons, comme en témoigne le recteur de Lampaul-Ploudalmézeau, un bourg du Léon, qui dénonce dans son registre les pratiques du seigneur de Portsall, monsieur de Sansay :

« Il a réduit la plupart de mes paroissiens à l'aumosne par un édit de sa cour des Sales, par lequel il s'est fait adjudger les droits sur un ruisseau nommé le Froud, qu'il prétend lui appartenir, et autant de charreté de lin verd ou cru qu'on y rend pour rouir, autant de six sols pour luy, autrement un procès dans sa juridiction de Sales où il n'est pas possible de trouver un procureur qui lui soit adverse. Chose surprenante, il vend mesme le goesmond que la providence jette sur le bord de la rive, et afferme de certaines places au tiers et aux quarts [concède des emplacements en échange du versement du tiers ou du quart du goémon séché] qui ont servi pour sécher ce goesmon et que ma paroisse a affranchi de sa Majesté. Et au lieu d'encre, je veux signer ces vérités de mon propre sang, et veux être puni si ce que j'écris n'est pas véritable ».

La révolte éclata dans le ressort du domaine congéable de Prohouër (pays de Carhaix) et de Rohan (c'est là que régnait le régime le plus dur avec des rentes lourdes) et s'étendirent bientôt un peu partout en Basse-Bretagne, mais surtout en Cornouaille et dans les pays de Carhaix et de Pontivy. Le 9 mai, alors que le gouverneur de Rennes était contraint de se protéger contre l'insurrection, le bruit se répandit, en Cornouailles, que le marquis de Lacoste, lieutenant pour le roi dans les quatre évêchés de Basse-Bretagne, était chargé d'introduire la « gabelle » (impôt sur le sel dont la Bretagne était dispensée). On est proche ici d'un phénomène de panique collective comparable à la « Grande Peur » qui éclatera dans l'été 1789 : le tocsin sonna à Châteaulin et trente paroisses aussitôt prirent les armes. Une bande de paysans, armés de mousquets mais aussi de fourches et de bâtons, marcha sur le marquis de Lacoste. Blessé à l'épaule, ce dernier promit aux insurgés d'obtenir la révocation des édits avant de parvenir à se réfugier à Brest où il abandonna toutes ses promesses. Au même moment, des paysans mettaient le feu et pillaient un manoir près de Quimper, les jours suivants les bureaux du papier timbré furent pillés, des châteaux attaqués, des gentilshommes maltraités et tués (mais on ne sait pas combien). Le duc de Chaulnes, gouverneur, écrit à Colbert pour dénoncer la « brutalité de ces peuples », mais il reconnaît



Le duc de Chaulnes 1625 - 1698

aussi que « les seigneurs les chargent beaucoup, sous prétexte de corvées ». Il demeure que la lutte des bonnets rouges en cet été brûlant de l'année 1675 fut un peu la lutte du pot de terre contre le pot de fer : la révolte a été sévèrement réprimée par l'armée et les clochers des villages contestataires ont été abattus, le régime seigneurial n'a subi aucun changement et ►

► nulle revendication paysanne n'a été suivie d'effet. Relatant cette révolte à sa fille, Madame de Sévigné évoque la « penderie » des séditeux bretons et les exactions des soldats « *qui vivent, ma foi, comme dans un pays de conquête [...]. Nos pauvres Bas-Bretons, à ce qu'on vient d'apprendre, s'attroupent quarante, cinquante par les champs, et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent mea culpa.* » Les paysans ont été bien punis de leur rébellion, écrivait de son côté, le 24 septembre, une habitante de l'évêché de Tréguier, qui ajoutait : « *ils sont maintenant souples comme un gant, car on en a pendu et roué une quantité.* » Du Chemin, un habitant de Rennes, rapporte dans son journal, à la date du 13 décembre 1676, quelques détails du logement de la troupe, imposé aux Rennais. Il précise que plusieurs habitants de la ville et des faubourgs furent battus par les soldats logés chez eux. Tous les soldats ont tellement « *vexé les habitants qu'ils ont jeté de leurs hôtes et hôtesse par les fenêtres après les avoir battus et excédés, ont violé des femmes, lié des enfants tout nus sur des broches pour les vouloir faire rôtir, rompu et brûlé les meubles, démoli les fenêtres et vitres des maisons, exigé grandes sommes de leurs hôtes, et commis tant de crimes qu'ils égalent Rennes à la destruction de Hierusalem.* » Au même moment, le père jésuite Julien Maunoir, missionnaire infatigable des campagnes bretonnes, multipliait ses spectaculaires entreprises d'évangélisation : « *On les tuait et ils retournaient à Dieu* » écrit-il dans son journal de mission... Si comparaison n'est pas raison, si chaque période possède bien évidemment son irréductible spécificité, les révoltes de 2013 et celles de 1675 présentent de singulières similitudes et d'étonnantes concordances, à commencer par cet excès de fiscalisation imposé par Paris et ce « front uni » d'intérêts apparemment contradictoires au nom d'une identité irréductible qui fait de la Bretagne historique et « rouge » une province tout sauf ordinaire... ● J.C.

Bretagne s'écrit **Breizh** en Bretagne du nord et **Breih** dans le Vannetais : on a alors uni les deux graphies pour obtenir le nom désormais officiel, en abrégé : **BZH**

François Hollande un es

Par Gérard POULAN

L'élection de François Hollande à la tête de l'État pouvait laisser espérer des changements favorables aux conditions de vie des classes moyennes et défavorisées, au monde du travail salarié en général.



Ses propos de campagne à travers ses 60 propositions nous encourageaient à l'optimisme. La finance, qu'il fustige, est responsable de la crise. Il nous rappelle le rôle des agences de notation qui font la pluie et le beau temps sur les places financières, lesquelles sont rémunérées par leurs propres clients, tout comme Goldman Sachs, qui, parmi d'autres, à l'origine de la grande crise de 2008, bénéficiait de la titrisation maximum, s'autorisait ainsi à vendre des titres pourris et autres produits opaques. Sans oublier la BCE (Banque centrale européenne) qui, en 2006, a sauvé la très british City, pourtant hors zone euro, avec de l'argent public. Toujours à travers ses propos, François Hollande nous donnait à penser que l'argent, qui doit servir à tous, notamment à travers l'investissement aux entreprises génératrices d'emplois,

n'est pas un jeu de casino.

Las, nous ne sommes pas nés de la dernière pluie et pourtant, ce fut encore une fois, la déception. Un CAC 40 florissant, des actionnaires dont les dividendes ne cessent de grimper, des PDG heureux, les grosses fortunes qui accroissent leurs richesses de 25 %.

En parallèle, la rigueur reste de mise : le Smic est quasiment immobile, les salaires des fonctionnaires sont bloqués depuis trois ans; le travail précaire se généralise pour les salariés, qui vivent sous la menace omniprésente du licenciement, subissant le poids de la hiérarchie quand ce n'est pas le poids du harcèlement, que ce soit au bureau ou dans l'industrie. Au Code du travail bafoué s'ajoute pour les employés la crainte d'être syndiqué. Les employeurs le savent et ils en usent.

Les retraités ne sont pas épargnés avec des pensions avoisinant les

ande espoir perdu...

Gérard POULAIN

1200 euros mensuels, mais après la baisse du taux de remplacement du salaire lors du départ en retraite, celles-ci chutent à moins de 900 euros par mois; c'est en dessous du seuil de pauvreté. Depuis 1993 et les mesures Balladur la baisse des revenus de tous les retraités avoisine les 20 %.

Les chiffres du chômage sont hallucinants et ne cessent de grimper. La jeune génération en attente d'un emploi qui ne vient pas s'installe peu à peu dans un désœuvrement dangereux. Nous, aujourd'hui retraités, qui sommes issus de ce monde ouvrier qui nous a tant appris, au contact duquel les jeunes travailleurs que nous étions entraient fortifiés dans la carrière, considérons cette génération sacrifiée comme un énorme gâchis dont les conséquences sociales et politiques sont encore à venir. Elles s'étaleront sur de nombreuses années et seront redoutables.

L'agitation sociale de ces dernières semaines en Bretagne n'est pas de caractère illégitime. Chez Gad (889 emplois supprimés), chez Doux (971 emplois supprimés fin 2012), chez Tilly Sabco (300 emplois très menacés sur 340 pour le début 2014), chez Marine Harvest (300 emplois supprimés), chez PSA Rennes (1400 supprimés), etc. La visite du ministre Stéphane Le Foll, boycottée par FO (qui lui reproche de n'être pas venu dans le Finistère) a, à l'inverse, été jugée positive par la représentante Cgt du volailler Tilly, en difficulté.

Quant aux fameux Bonnets rouges (15000 à Quimper le 2 novembre), ils sont tous unis derrière la « blanche hermine » du drapeau breton. Paysans, ouvriers, employés, mais aussi artisans, patrons, curés, notables semblent se retrouver dans une union sacrée contre

l'écotaxe. Difficile, toutefois, d'imaginer une union de classe, fût-elle de circonstance, quand les uns réclament des emplois et des augmentations de salaire et les autres une baisse des charges sociales.

À Carhaix, le défilé est tout autre et porte la défense de l'emploi breton au cœur de ses revendications. Initié par la Cgt, Solidaires et Fsu, l'esprit est plus homogène et les acteurs plus politiquement de gauche. On y trouve les leaders du Front de gauche, du NPA ainsi que certains cadres des Verts. Ce mouvement, qui entend dépasser le simple cadre de l'écotaxe, a d'abord été créé en guise de protestation contre la présence de patrons et du Medef local à Quimper.

Face à un repli nationaliste ambiant, une partie de la société française ne semble politiquement plus croire en grand-chose et le pays prend un vilain masque. La percée du FN est réelle et trop peu de voix s'élèvent pour en dénoncer les propos. Sa médiatisation est partout. Les champions du politiquement correct sont les rois de la grande écoute des journaux du 20 heures, ils s'en chargent. Pas un débat de politique générale ou de société sans la présence d'un (e) représentant (e) frontiste (aucun représentant du Front de gauche n'ayant comme d'habitude pas été invité !).

À Angers, ce vendredi 25 octobre, Christiane Taubira, ministre de la République, a été accueillie par des enfants de la "Manif pour tous" aux cris de : « C'est pour qui, la banane ? C'est pour la guenon ! » L'épisode a été peu rapporté et peu commenté en temps réel, mais on peut constater ce qui n'a pas eu lieu en réaction immédiate : la réprobation. Christiane Taubira en parle : « Je me ramasse depuis longtemps du "macaque" », du "y a bon

Banania". Il faut rappeler que le racisme n'est pas une opinion, c'est un délit. Cependant la justice ne suffit pas à réparer les pathologies profondes qui minent la démocratie.

Des millions de personnes sont mises en cause quand on me traite de "guenon". Des millions de gamines savent qu'on peut les traiter de guenons dans les cours de récréation. »

La scène lamentable d'Angers, où des enfants, encouragés par leurs parents, font l'apprentissage de la haine raciste, nous fait redouter des lendemains nauséabonds dont les conséquences éthiques sont inimaginables. La dérive FN procède d'un long glissement. Insensiblement, il s'est construit un ennemi intérieur (les Noirs, les Arabes, les Juifs, les Roms, l'homosexualité, toutes les différences en général, etc.), en rabâchant à qui veut l'entendre qu'ils sont envahis, assiégés, cette fameuse insécurité qui nous guetterait à chaque coin de rue.

La République a bien su créer un sentiment d'appartenance et d'attachement national chez des gens de cultures différentes, de couleurs différentes, voire de classes sociales différentes en tentant d'éviter le communautarisme. C'est le principe laïc et citoyen qui lui est propre. Si les événements qui font la politique sont nombreux et, de droite à gauche, deviennent vite polémiques, la montée de l'extrême droite demeure aujourd'hui le fait le plus préoccupant car, au-delà de l'action spécifiquement politique, c'est le visage de la société française dans son ensemble qui risque de se défigurer.

N'oublions jamais : « Le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde. » ● G.P.





Attention sécurité en danger...

Il faut s'opposer aux attaques du gouvernement et du patronnat

C'est dans une France à reconstruire que l'ordonnance de 1945 crée la Sécurité sociale. Le texte de l'ordonnance est le suivant

Art. 1^{er} « Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent. »

Les risques couverts depuis sa création sont maladies et maladies professionnelles, invalidité, incapacité de travail, accidents, décès, famille, retraite.

La Sécurité sociale n'est pas née d'une quelconque providence, d'un État protecteur, mais d'un rapport de force dans la lutte des classes.

Ambroise Croizat, ministre du Travail, soutenu par une Cgt largement majoritaire et le Parti communiste français, face à un patronat qui n'avait pas digéré le Front populaire a pu imposer la Sécurité sociale.

Elle a le monopole de l'affiliation des salariés à un régime de base couvrant les risques évoqués plus haut. Ce monopole est une garantie du rapport de force face au patronat car il évite la concurrence entre salariés (c'est donc une solidarité de classe).

Elle est financée essentiellement par les cotisations sur les salaires. C'est le salaire dit socialisé. Il appartient à toute la classe des salariés et mis dans un pot commun. Il n'y a pas d'épargne, les marchés financiers n'y ont pas accès, il est basé sur le principe de la répartition et est immédiatement transféré en prestations.

C'est pourquoi patronat et État veulent remplacer le salaire socialisé par la capitalisation dont ils auraient la maîtrise et la rentabilité.

Depuis 1945, toutes les « réformes » gouvernementales n'ont eu qu'un seul but : combattre la place des syndicats, et surtout de la Cgt, dans la gestion de toutes les branches de la Sécurité sociale.

En 1967, les ordonnances de Michel Debré visent la fin du paritarisme, l'État et le patronat prennent le contrôle de la gestion de la Sécurité sociale qu'ils divisent en branches selon les risques, ouvrant ainsi une brèche dans la solidarité.

Après ces quelques rappels, où en sommes-nous aujourd'hui ? C'est une antienne que d'énoncer les ravages du capitalisme mondialisé sur le monde ouvrier : déserts industriels, perte de savoirs-faires, chômage, paupérisation financière et culturelle, destruction des services publics avec, comme corollaires dramatiques, pertes de repères et de liens sociaux, désyndicalisation et surtout dépolitisation.

La division syndicale affaiblit le rapport de force et permet la signature de l'ANI (*Accord national interprofessionnel sur la compétitivité et la sécurisation de l'emploi. Les organisations patronales Medef, Upa, Cgpm et Cfe-Cgc, Cfdt, Cftc se sont entendus*), accord inique et lénin au bénéfice des patrons.

Depuis les années quatre-vingts, plus de 10% supplémentaires de la richesse produite par les salariés ont été transférés et empochés par eux. Plus de profits avec moins de salariés et donc moins de salaire socialisé pour la protection sociale.

Ajoutez les exonérations de cotisations patronales, niches et paradis fiscaux, non déclaration d'accidents du travail, optimisations des bénéfices et vous créez de toute pièce le soi-disant « trou » de la Sécurité sociale.

Moins d'argent pour le régime général égale une montée en puissance des complémentaires privées : maladie, retraite, prévoyance, etc. Nous ne sommes pas contre les mutuelles qui ont une place à côté de la couverture universelle mais pas toute la place. Faut-il renoncer à l'idéal : à chacun selon ses besoins pour y substituer à chacun selon ses moyens financiers en laissant les vautours dépecer la Sécurité sociale et s'emparer des milliards qui sont en jeu (l'équivalent du budget national, environ 350 milliards d'euros) ?



sécurité sociale

er...! Par Violette LASSERRE

Comment en sommes-nous arrivés à cette résignation, voire désaffection pour les luttes sociales ? Ne pourrions-nous plus, dans la France de 2013, assurer à chacun une protection digne de celle de 1945 ?

À quoi pensent immédiatement les gens en entendant le mot sécurité ? Aux voleurs, à la délinquance, à la police ? Si vous ajoutez sociale, c'est une autre image positive et rassurante.

Pourquoi alors si peu de réactions contre la destruction d'un système qui fut envié par tous les peuples ?

Pourquoi n'entend-on plus dans les manifestations : « La Sécu on a lutté pour la gagner, on se battra pour la garder ! » ?

Pour la quasi-totalité de la population la Sécurité sociale est constitutive de la société française et n' imagine pas qu'elle puisse disparaître, c'est presque « constitutionnel ».

L'ignorance de qui est à l'origine de sa création est patente chez la plupart des salariés et la mémoire des luttes pour sa mise en œuvre n'est plus transmise.

Par ailleurs, et c'est contradictoire avec le sentiment de pérennité, le fameux coût du travail, asséné méthodiquement par les tenants du libéralisme, s'incruste dans les esprits faute de réponse syndicale et politique, hormis la Cgt, à la hauteur de l'enjeu.

Si la Sécurité sociale est une charge pour l'entreprise, alors se disent certains salariés, il vaut mieux une solution individuelle et garder son emploi.

Il nous faut donc convaincre de l'absolue nécessité de la solidarité entre salariés et pour cela il faut donner des exemples concrets, revenir à un militantisme à la base, avoir un discours audible qui touche les gens dans leur quotidien, saturés de chiffres inatteignables et qui n'ont plus de sens, leur expliquer que c'est leur patrimoine, leur bien commun.

Alors que nous sommes contre les dépassements d'honoraires, combien de salariés pourraient payer un accouchement à 4000€, une opération à 12000€, une maison de convalescence, vivre sans indemnités journalières ?

Prévention des maladies professionnelles, médecine du travail, scolaire, allocations aux familles de plus en plus précarisées, aux handicapés, c'est cela la Sécurité sociale et chaque jour des milliers de gens ont une relation avec un de ses organismes. Non la solution ne peut être individuelle car elle fragilise chacun et la collectivité dans sa cohésion.

L'option individuelle est une arnaque. Elle n'enrichit que les actionnaires des compagnies d'assurances et, comme pour les voitures, si vous avez trop d'accidents, elles vous éjectent car vous n'êtes plus rentable. Ce sont des mots que chacun peut entendre, comprendre et partager.

La Sécurité sociale doit rester un service public à part entière, réunissant dans un seul régime de base tous les risques, y compris chômage et perte d'autonomie. Elle ne doit pas devenir un organisme avec contrat de mission tels qu'Edf et Gdf qui sont en fait privatisés et concurrentiels comme l'a voulu la Commission de Bruxelles. En outre, une société de bien-être et de travail selon la devise de la Cgt rapporte au pays. Des enfants en crèches, bien suivis et nourris, des jeunes bien protégés et éduqués qui ont des projets d'avenir, des ouvriers en bonne santé et formés, c'est moins d'accidents, moins de jours perdus aussi pour les patrons qui, hypocritement dénoncent pourtant les « charges sociales » !

Enfin, c'est le juste retour des richesses créées par le travail, ce n'est pas de la compassion de la part des patrons qui prendraient soin des salariés.

Oui, il faut défendre la Sécurité sociale, oui la Sécurité sociale c'est ce salaire socialisé dont la Cgt est fondée légitimement par son histoire à revendiquer le retour de la gestion démocratique par des représentants syndicaux élus.

C'est un enjeu de classe, un choix de société, un choix politique, une exigence urgente d'une société fraternelle et solidaire au service de l'humain d'abord. ● V.L.

« Les Typographes »



Ce livre a été réalisé à partir d'entretiens menés par la journaliste Laure Bernard, pour le compte des éditions Paccoud, auprès de Frédéric Tachot et de Jean-Paul Deschamps, à Saran, près d'Orléans. C'est là que Frédéric Tachot, aidé de quelques amis du métier, a créé l'atelier typographique "Le Cassetin", dans les locaux d'une ancienne école mis à disposition par la ville.

Si Jean-Paul Deschamps a accompli l'essentiel de sa carrière professionnelle comme fondeur monotypiste à l'Imprimerie nationale, Frédéric Tachot, lui, a trimbalé son « Saint-jean » dans près d'une cinquantaine d'imprimeries de l'Hexagone.

« Ainsi la vie se passe en trois temps : un temps où l'on apprend, un deuxième temps où l'on se sert de ce que l'on a appris pour vivre et un troisième temps où l'on doit restituer. J'en suis à ce troisième stade, celui de la restitution. Mais qu'est-ce que je peux transmettre ? Et à qui ? Toute la question est là. La tradition typographique et l'esprit du métier ne sont plus transmissibles puisque le monde qui leur était rattaché est mort », constate Frédéric Tachot dans la famille duquel on est typos depuis sept générations...

« Les Typographes ». 15 €. Frédéric Tachot, 9, rue Coquille, 45 000 Orléans. Tél. 06.50.83.69.70.



« Le ventre est encore fécond, d'o

Une droite d'un genre

Par Jacques DIMET

Où l'on voit une nouvelle forme de la droite défer
médiatique et le gouvernement s'enferrer dans u

La porte est-elle ouverte à une nouvelle droite

Vit-on aujourd'hui un retour aux années 30 du 20^e siècle ou quelque chose de fondamentalement nouveau, même si ce nouveau s'inscrit dans la continuité d'une histoire ? D'abord, ne nous y trompons pas, l'extrême-droite en France n'est pas née avec Jean-Marie Le Pen et l'utilisation politique qui en a été faite à partir des années 80.

L'extrême-droite française, c'est-à-dire la droite nationaliste et xénophobe, est un courant politique qui a toujours existé mais qui ne s'était pas exprimé ouvertement à grande échelle après la Seconde Guerre mondiale, si l'on excepte l'épisode Poujade de 1953 à 1956. Mis à part les petits groupes d'extrême-droite, les militants se sont retrouvés dans des mouvements comme les républicains indépendants ou même au sein du RPF gaulliste où ils représentaient des courants nationalistes qui avaient refusé de collaborer avec les Allemands.

La fin de la guerre d'Algérie a également contribué à isoler et à marginaliser l'extrême-droite organisée qui devient antigauilliste.

Les années trente, cependant, ne sont pas que celles de la montée du fascisme et de l'autoritarisme. C'est aussi - en particulier en France - la conquête de nouveaux droits politiques et sociaux, notamment grâce au rassemblement des

forces syndicales, associatives et des formations de la gauche qui déboucha sur le Front populaire.

La situation entre les deux guerres et celle d'aujourd'hui n'est pas comparable. À l'issue de la Première Guerre mondiale, la poussée du mouvement révolutionnaire partout en Europe, par haine de la guerre et des politiques d'union sacrée, mène à la fois à la formation de partis révolutionnaires distincts, de syndicats de luttes de classe et à des tentatives de révolutions prolétariennes dans le bousculement mondial induit par la fin de la guerre, la chute du tsarisme et la victoire des révolutions russes. Les mouvements insurrectionnels sont écrasés dans le sang, notamment en Hongrie, en Allemagne et en Autriche. Mais il reste, à l'ouest de l'Europe, et notamment en Allemagne, un syndicalisme combatif et des organisations, révolutionnaires ou réformistes, comme on disait, représentatives du mouvement ouvrier de l'époque.

Les tentations xénophobes et racistes existent, impulsées à la fois par les gouvernements de droite et par l'extrême-droite, issue en France des mouvements monarchistes et anti-républicains. Mais le fascisme transforme la donne : par la démagogie et la terreur, sur des bases xénophobes et racistes, dans le cas du national-socialisme allemand, il tente de regrouper dans son combat fondamentalement au service des grands groupes industriels, les déclassés et une partie du



nd, d'où a surgi la bête immonde. »

e extrême



re nouveau

Jacques DIMET*

te déferler dans les rues et tenir l'espace public et
dans un dialogue avec le Medef.

le droite extrême autoritaire et réactionnaire ?

mouvement populaire.

La presse des années vingt et trente est en effet remplie d'articles haineux contre l'immigration et contre les juifs (qui sont majoritairement des juifs étrangers venus de l'est de l'Europe qui ont quitté leur pays pour fuir la discrimination raciale et les pogroms et dont une large partie rejoint les organisations du mouvement ouvrier français).

Les fascistes à la française, qui suivent plutôt l'exemple italien, s'appuient sur le sort réservé aux anciens combattants, sur les scandales politico-financiers, sur la dégénérescence de l'ÉTAT, pour promouvoir un ÉTAT fort et en finir avec la République. La politique qu'ils préconisent, et en cela ils ont le soutien d'une grande partie du patronat et des milieux d'affaires, est une politique très antisyndicale.

La droite fascisante se retrouvera avec une grande partie de la droite classique et une fraction de la gauche d'avant-guerre dans la collaboration.

Si l'on suit l'évolution des rapports de forces depuis la Seconde Guerre mondiale, les choses ont évolués.

En 1945 après la défaite hitlérienne en Europe et celle du Japon en Asie le monde a changé. Les États-Unis sont devenus la puissance dominante. Ils ont contribué de manière décisive à la victoire sur la coalition fasciste et ils n'ont pas connu de guerre sur leur propre sol - et ce depuis la fin de la guerre de Sécession en 1865 -, ce qui a renforcé leur économie

et leur a permis de démultiplier leur industrie lourde. À l'est de l'Europe, c'est l'URSS qui gagne du terrain, sur le plan idéologique avec un prestige au zénith, au moins dans un premier temps, tandis que l'Europe, après le lancement de la doctrine du rideau de fer par Winston Churchill en 1947, est divisée durablement.

Pour sa part, il ne faut pas l'oublier, la France sera en guerre sans discontinuer jusqu'en 1962 – fin de la guerre d'Algérie, sans compter les interventions militaires extérieures qui ne cesseront pas. Les huit années de la guerre d'Algérie sont marquées par un développement de l'autoritarisme, la pratique de la torture, les exécutions politiques, la censure, la répression. Dans les dernières années, l'extrême-droite s'en donne à cœur joie, développant même les attentats en France métropolitaine. C'est aussi cette guerre qui dresse des passerelles entre la droite conservatrice et les mouvements fascistes. La fin du conflit accompagne un large mouvement de décolonisation alors que le poids du « **socialisme réel** » se renforce dans le monde. On parle des deux super puissances, voir de trois avec l'irruption de la Chine. La fin des années cinquante, les années soixante et soixante-dix sont marquées par l'émergence des luttes sociales et populaires et, dans le tiers monde, par la création du mouvement des non-alignés et de la Tricontinentale.

Les choses ne sont donc pas figées. ➤

► Aujourd'hui, plus de vingt ans après la dissolution de



La véritable quenelle

Adolf Hitler effectuant le salut nazi lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Berlin, en 1936.

l'URSS et la disparition politique des États socialistes d'Europe, plus de cinq ans après la crise des subprimes, les repères se perdent. Le capitalisme se présente comme la seule possibilité, l'alternative existante ayant sombré. Les campagnes sur le coût du travail, sur l'ampleur des contraintes administratives deviennent vérité d'évidence. À l'échec des pays socialistes s'ajoute l'échec des politiques social-démocrates, notamment en Europe, qui sont incapables de juguler la crise et qui, surtout, offrent les mêmes recettes économiques et sociales que la droite classique.

La crise, l'appauvrissement, la perte des acquis sociaux, le chômage de masse créent une situation particulièrement instable marquée par le manque de perspectives. C'est dans ce cadre, alors que la droite française a signé son échec en 2012 avec un large rejet, que l'on assiste à une montée des éléments les plus réactionnaires de la société qui tentent d'occuper la rue et l'espace médiatique et qui arrivent à faire reculer sur des projets « **sociétaux** » le gouvernement. Celui-ci préfère maintenir le cap sur sa politique économique et sociale, d'alliance de fait avec le patronat qui ne fait qu'enfoncer le pays et l'Europe dans la crise.

Cette montée de la droite conservatrice et réactionnaire ne se fait pas que sur des enjeux dits sociétaux. Elle se fait aussi contre les acquis sociaux, contre l'enseignement, contre les conventions collectives et pour la pénalisation des chômeurs. Il ne s'agit pas, contrairement à ce qu'a prétendu Manuel Valls, le ministre de l'Intérieur d'un "Tea party" à la française qui influencerait la droite classique. Ce mouvement encore diffus et qui semble inorganisé peut avoir pour vocation à se transformer en force politique d'une nouvelle manière agglomérant divers combats et revendications. Un mouvement social de droite, en quelque sorte. La meilleure manière d'y répondre n'est pas d'y céder. Elle



... l'autre quenelle...

est dans le développement des revendications du monde du travail et dans leur satisfaction. La politique du renoncement du gouvernement actuel devant le patronat laisse la porte ouverte à la droite et renforce la désespérance qui fait le lit de l'extrême-droite.

C'est en se battant sur ses propres revendications, en montrant qu'une autre politique est non seulement possible mais nécessaire que le monde du travail pourra faire reculer dans les consciences la droite autoritaire et l'extrême droite.

* Jacques Dimet : écrivain, ancien journaliste au journal *L'Humanité* et aussi retraité.

Appel à la mobilisation !

Il ne faut donc pas se laisser bernier par les dangereux démagogues. Il ne faut pas les laisser prospérer sur Internet, encore moins sur le terrain, dans les villes et dans les entreprises.

Ne nous trompons pas d'adversaires ! Solidarité, égalité, fraternité sont les valeurs qui doivent unir tous les travailleurs du monde.

Le mouvement social et le mouvement ouvrier doivent s'écarter à la fois des nouveaux « chiens de garde » que sont les journalistes aux ordres des patrons et des idées dominantes dans les médias et des nouveaux "charognards" qui se nourrissent de la crise et d'idées pourries, celle de la haine et de l'exclusion.

Il ne faut perdre aucune occasion de faire reculer leur influence.

Le meilleur moyen de se rassembler dans un syndicat de lutte, un syndicat Cgt pour, tous ensemble, faire respecter nos droits, notre dignité et construire une société plus juste.

" La dernière ressource de la bourgeoisie est le fascisme, qui remplace les critères historiques et sociaux par des normes biologiques et zoologiques de façon à se libérer de toute restriction dans la lutte pour la propriété capitaliste. "

Léon Trotsky - 1879-1940
(Leur morale et la nôtre)

Les immigrés « rapportent »

Si les immigrés "coûtent" 47,9 milliards d'euros, ils en rapportent 60,3...
soit 12,4 milliards d'euros pour la France*

Soit 2250 euros par personne immigrée, contre 1500 euros pour les natifs.

En dépit de leur sous-qualification et de leur précarité, les immigrés rapportent plus à la France qu'ils ne lui coûtent. En effet, 70% d'entre eux ont entre 20 et 60 ans, contre 53% pour les Français. Ils sont donc plus nombreux dans les classes d'âges d'actifs, cotisent plus. Ils travaillent plus longtemps et meurent plus tôt que les Français. Contrairement au fantasme ambiant, les immigrés profitent donc bien moins que les Français des prestations de santé et de retraite.

L'immigration pourrait même être synonyme d'enrichissement... Selon une étude des Nations Unies (Ortega et Peri, 2009), 74 pays qui ont augmenté leur population de 1% grâce aux migrants ont vu leur PIB enregistrer une hausse de 1% entre 1980 et 2005.

En 2009, les immigrés ont reçu de l'État 47,9 milliards d'euros, via les retraites, les aides au logement, le RMI, les allocations chômage et familiales, les prestations de santé... Dans le même temps, ils ont reversé au budget de l'État, par leur travail, des sommes beaucoup plus importantes : impôt sur le revenu (3,4 milliards d'euros), impôt sur le patrimoine (3,3 milliards d'euros), impôts et taxes à la consommation (18,4 milliards d'euros), impôts locaux et autres (2,6 milliards d'euros), CRDS et CSG (6,2 milliards d'euros), cotisations sociales (environ 26,4 milliards d'euros). Soit un total de 60,3 milliards d'euros, et par conséquent un solde positif de 12,4 milliards d'euros pour les finances publiques.

*Rapport parlementaire : Martine Billard (Parti de gauche)

Histoire de mots... pour rire

Y a comme un problème dans mon quartier :

- Les mauvaises langues racontent que le pâtissier s'est fait une religieuse en un éclair ; que le poissonnier fait le maquereau avec une morue, et que le volailler court toujours après ses poules mais qu'il y laisse des plumes !
- Le charcutier a épousé un boudin : quelle andouille !
- Le boucher s'est mordu la langue en taillant une bavette ; le croque-mort a enterré sa vie de garçon en buvant une bière ; le cafetier a servi des demis à un jeune mousse, et le menuisier a attrapé la gueule de bois en abusant du buffet.
- A force de chanter, le vétérinaire a eu un chat dans la gorge, ce qui lui a occasionné une fièvre de cheval ; quant au viticulteur qui prend de la bouteille, il a demandé qu'on lui lâche la grappe.
- L'horloger n'est pas resté longtemps, car depuis qu'il a perdu sa grande aiguille, il n'a plus une minute à lui.
- Le boulanger s'est fait rouler dans la farine : il est dans le pétrin !
- L'électricien a été déclaré positif alors qu'il était neutre.
- Le plombier a pris la fuite en fumant un joint avec le couturier qui a choisi de monter un col plutôt que de traverser la Manche.
- Le cordonnier qui les accompagnait s'est fendu le cuir chevelu sur une route en lacets. L'épicière a pris une amande en passant à l'orange et son avocat s'est trouvé le bec dans l'eau en défendant cette cruche. D'autant plus qu'elle n'avait pas d'argent devant elle, faute d'en avoir mis de côté.
- Il faut être un facteur légèrement timbré pour prendre ces propos au pied de la lettre : il n'y a que le coiffeur qui se barbe en coupant les cheveux en quatre.
- Quant à l'auteur de ces lignes, il en a passé des nuits blanches à se faire des idées noires, ce qui l'empêchait de dormir sur ses deux oreilles. Il était du coup dans de beaux draps.

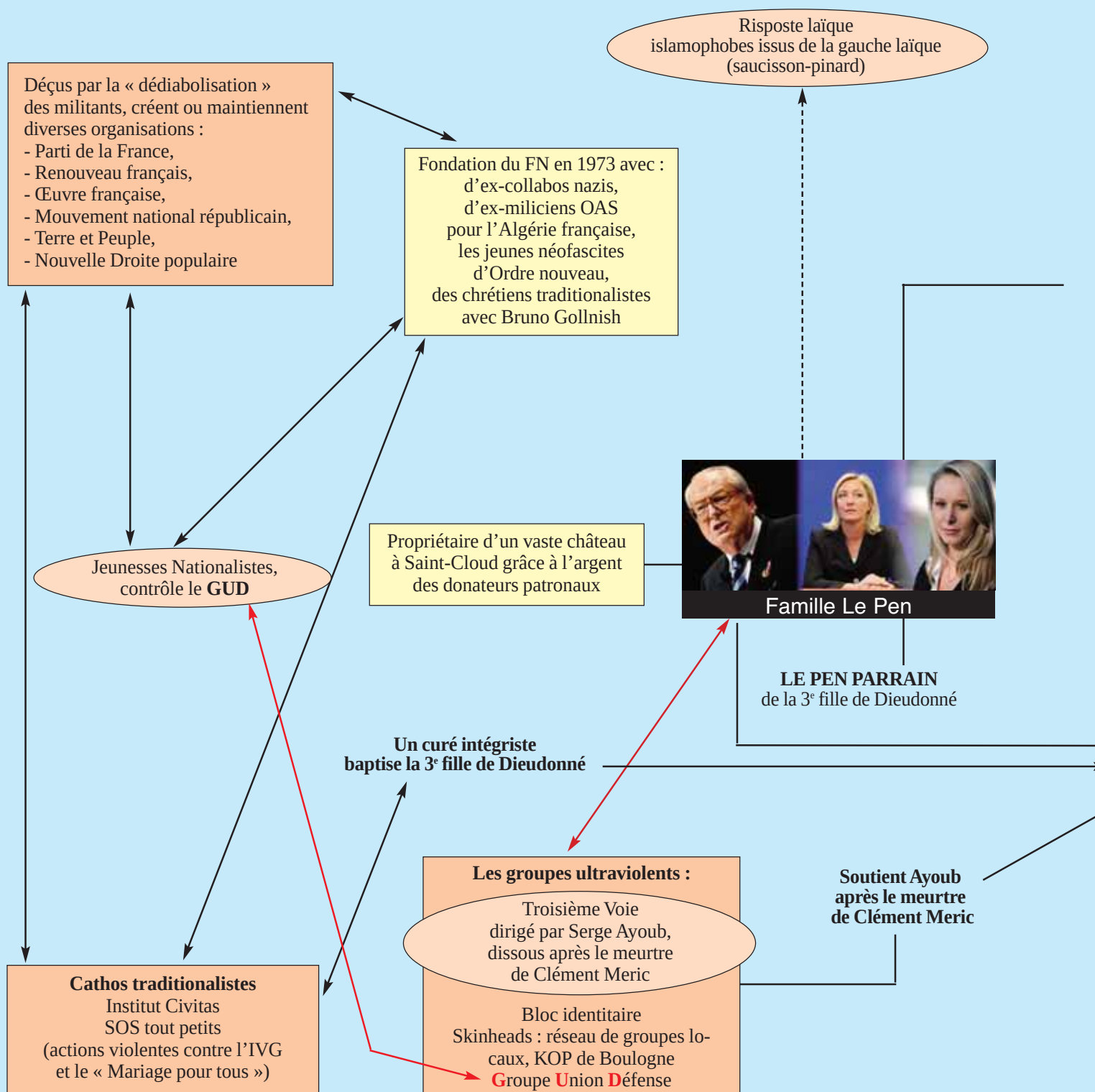
Il paraît que c'est comme ça aux quatre coins du monde... Et moi qui croyais que la Terre était ronde ! « Tu n'as pas le compas dans l'œil » m'a-t-on dit : heureusement, sinon je n'aurais plus mes deux yeux pour pleurer.

Et comme disait Pierre DAC : « Parler pour ne rien dire et ne rien dire pour parler, sont les deux principes majeurs de ceux qui feraient mieux de la fermer avant de l'ouvrir ».



En France il existe autour du Front National une multitude de groupuscules qui changent régulièrement de nom. En particulier après la loi sur le voile ou de synagogue, d'agressions racistes ou homophobes... Souvent quelques dizaines d'adhérents au plus. Ils se disputent par exemple sur la place de Le Pen. Le Front National est une vitrine électorale qui tente d'unifier tous ces courants. Mais cette stratégie électorale (la fameuse « dédiabolisation ») pour tromper de larges couches d'électeurs, c'est au contraire la radicalité des slogans et des actes fascistes et racistes qui séduit le cœur de la base. La fachosphère: Le Pen, Dieudonné et Soral.

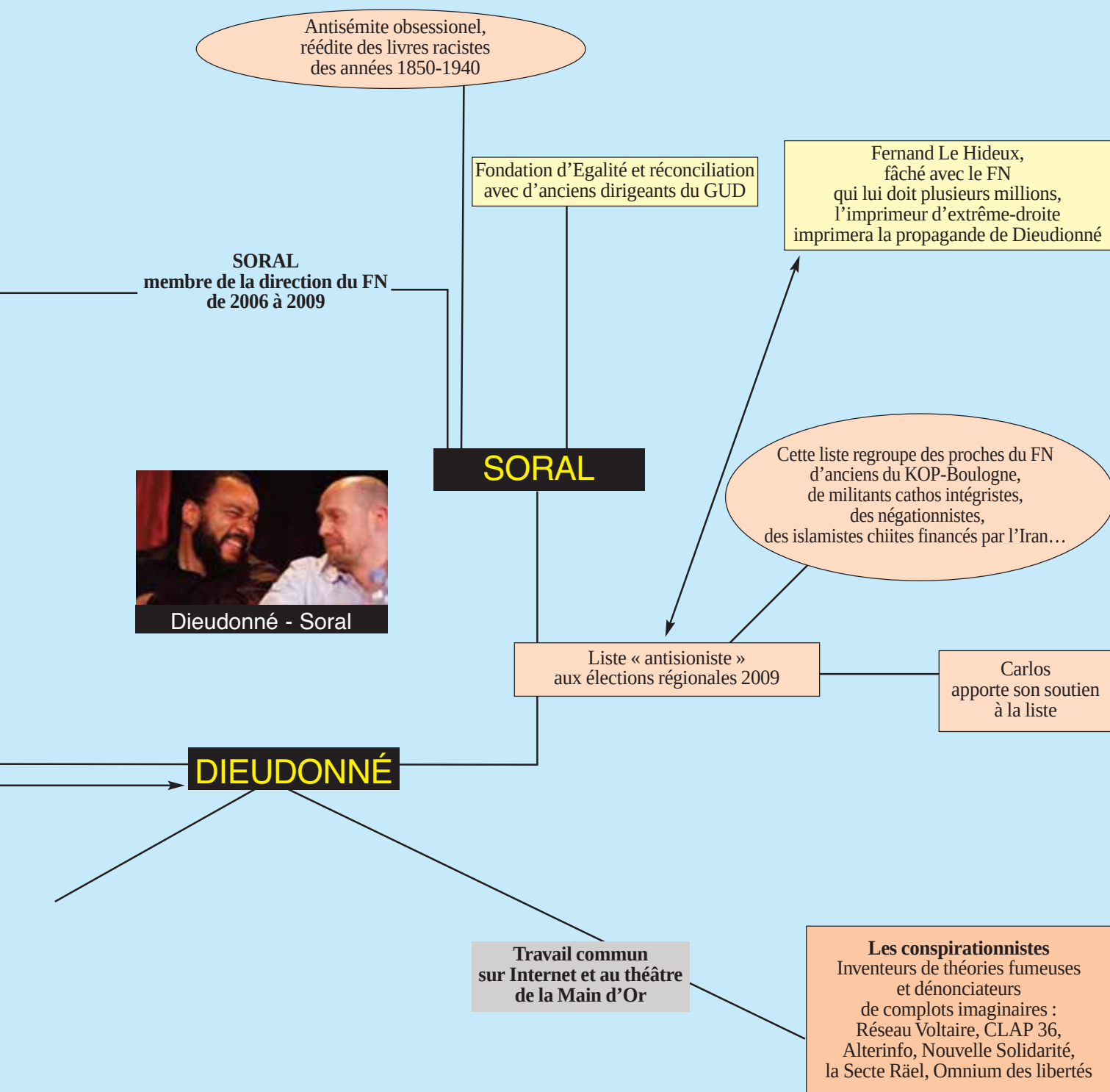
Merci au Livre Parisien de nous avoir permis de publier cette



Les groupes ultraviolents et le FN entretiennent des relations complexes : service d'ordre ponctuel,

n. En particulier après la condamnation d'un de leurs adhérents pour dégradations de mosquée, de foyer de travailleurs immigrés
s se disputent parfois mais se rejoignent souvent. Ils forment une toile d'araignée où tout le monde se connaît et se fréquente.
le (la fameuse « dédiabolisation ») produit une contradiction : si les propos et les actes les plus durs doivent être contenus pour
cistes qui séduit les franges militantes. Au-delà des querelles de personne pour savoir qui sera « le Chef » trois figures dominent

permis de publier cette démonstration de la nébuleuse Le Pen



ordre ponctuel, intégration de dirigeants, amitiés personnelles nouées durant les années étudiantes

La crise sociale, idéologique et politique actuelle, les risques de la fin de l'euro

Par Lionel DUQUENNE

L'idéologie, qui sert à asseoir le pouvoir d'un groupe, ne persiste que si elle a la capacité d'expliquer aux gens le sens de leur vie, de leur donner une raison de travailler, même à ceux qui souffrent.

Aujourd'hui, l'idéologie sociale libérale dans laquelle nous évoluons aurait le plus grand mal à faire croire que le capitalisme mondial ne sert pas qu'une petite minorité : à faire admettre qu'il est juste de verser chaque fin d'année depuis le début de la crise aux banquiers et actionnaires de toute sorte des milliards de bonus, et à soutenir que la démocratie, qui est supposée l'équilibrer, prend réellement en compte les intérêts des plus pauvres et des prochaines générations.

Depuis déjà plusieurs mois, la volonté politique du MEDEF s'affiche comme un patronat de combat, après l'ANI (*accord national interprofessionnel*), avec la neutralité bienveillante des gouvernants actuels, et la complicité de certains syndicats.*

Voilà maintenant qu'ils en veulent encore plus : « **UN PACTE DE COMPÉTITIVITÉ** » sans garanties. Comme si les intérêts des exploités étaient les mêmes que ceux des exploités. Tout ce processus politique s'inscrit dans la droite ligne de la volonté politique de l'Union européenne qui n'a rien trouvé de pire que d'exiger « d'accroître la compétitivité ».

Du coup, le mythe gonfle et provoque chez les tenants des pouvoirs une unanimité renversante. Les mentors de l'UMP, et leurs divers complices comme trop de ministres, ou encore Louis Gallois, présentent « *le défi économique de la compétitivité* » comme la panacée ! La donne change lorsqu'on se place du côté des salariés qui, manifestant à Bruxelles à l'appel de la Confédération européenne des syndicats, y voient un boulevard « pour la compétition entre travailleurs qui mène à l'esclavage ».



La situation actuelle ressemble, toutes proportions gardées, à celle de la chute de l'empire romain dont on sait qu'elle dura plus de trois siècles, ouvrant sur un désordre millénaire.

Que désigne donc ce terme puisque, aujourd'hui, les mots sont piégés, détournés de leur sens premier ? La seconde édition du lexique L.U.C.I.D.E.S de la Cgt, donne cette définition : Le néologisme "compétitivité" a été forgé à partir de l'adjectif compétitif/compétitive, emprunté à l'anglais en 1907. Il apparaît dans la langue économique en 1960 et désigne la capacité à supporter la concurrence sur le marché ».

Par abus de langage, le terme compétiti-

tivité pour le monde patronal, ou les médias dominants à sa solde, n'est que la recherche de la baisse des coûts salariaux et sociaux à tout prix. Tout ceci vise uniquement à réduire les "charges" sociales des entreprises par un transfert vers l'impôt : en clair, baisse du salaire socialisé se traduisant par une perte du pouvoir d'achat pour tous les salariés, retraités compris. Et une hausse de la part du capital dans les richesses produites. Il suffit de voir le CAC 40, qui se porte bien et les milliards de bénéfices de l'année 2013 que se distribuent les actionnaires et les banquiers.

Démocratie et marché vont dès lors devenir des valeurs menacées. L'idéologie des démocraties de marché est en péril.

La situation actuelle ressemble, toutes proportions gardées, à celle de la chute de l'empire romain dont on sait qu'elle dura plus de trois siècles, ouvrant sur un désordre millénaire.

Un changement d'idéologie pourrait en particulier entraîner l'avènement aux États-Unis d'un pouvoir protectionniste, militariste, quasi totalitaire, sans doute aussi très largement théocratique.

La théocratie sera alors la forme grimaçante et caricaturale de la future organisation des démocraties, soucieuse du long terme, tout comme le fascisme et le nazisme furent des caricatures démoniaques de ce qui allait ensuite devenir la social-démocratie.

Si la situation actuelle perdure, il ne faut pas exclure que cette crise déclenche un mouvement de révolte en

Europe et de violence politique sans précédent, assorti d'un recours aux haines de classe.

Après tout, ne constitue-t-elle pas une formidable démonstration de la validité de l'analyse de Marx, celle d'un capitalisme flamboyant, planétaire et suicidaire ?

La crise actuelle est aussi l'occasion de comprendre comment un petit groupe de gens, sans scrupule, sans produire de richesses, accapare en toute légalité, sans être contrôlé par personne quoi qu'on en dise, une part essentielle de la valeur produite.

Certes, cette confiscation s'opère sur un mode légal, « honnête », non violent. C'est d'ailleurs ce qui constituera, aux yeux de certains, le principal motif de révolte : si tout cela est légal, alors le système qui permet une telle aberration n'a plus de raison d'être !

Revenons à la dette. Les pays européens, en particulier ceux de l'Euro group, ont en principe les moyens de résister plus longtemps à une croissance de la dette souveraine, dans la mesure où les taux d'intérêt sont bas, et l'épargne privée abondante.

Mais cet état de choses ne sera pas éternel, et les Européens prendront bientôt conscience de la difficulté de l'enjeu. Pour rétablir en Europe, en 2060 d'après les savantes études économiques, un niveau d'endettement public raisonnable, voisin de 60 % du PIB, cela supposerait de réduire les dépenses publiques de 8 % du PIB, soit 20 à 25 % du budget. Cela exigerait de réaliser de l'ordre de 300 milliards d'euros d'économie ou d'augmenter d'autant les impôts (en France, un basculement de l'ordre de 70 milliards d'euros), perspective quasi impossible. Aucune démocratie ne l'a jamais fait, et les peuples préféreront sans nul doute ne pas acquitter leurs dettes.

Prenant conscience de ce fait, les marchés financiers ne croiront plus les gouvernements européens capables de rétablir leur équilibre. Ils parieront sur un effondrement : des pays vacilleront ou tomberont, comme l'Islande il y a peu de temps, en raison des turpitudes de ses banques, et de la Grèce, en raison de ses folies budgétaires.

Ils exigeront d'eux des rendements plus élevés pour des prêts qu'ils jugeront

plus risqués. D'où un surenchérissement du coût de la dette publique. D'ailleurs avec des différences de taux considérables entre les divers pays de l'Euro group.

Les pays de l'Euro group hésiteront à être solidaires entre eux : pourquoi prêter 20 milliards à la Grèce, quand on sait qu'elle aura besoin de 150, qu'elle ne pourra d'ailleurs pas rembourser ?

Ne vaut-il pas mieux garder cet argent pour couvrir les pertes à venir des banques européennes, en cas de défaut grec ? Incapables de s'entendre à temps pour aider de façon crédible la Grèce (qui ne représente pourtant que 2 % du PIB de l'Union), puis le Portugal et l'Espagne, les autres pays de l'Union européenne, même les membres les plus solides de l'euro-group et la Grande-Bretagne, particulièrement vulnérable, seront attaqués l'un après l'autre.

Faute de moyens et de consensus, l'Union passera alors de plus en plus la main au fonds monétaire international, dominé politiquement et idéologiquement par les Etats-Unis.

Le FMI tentera en vain d'imposer à des pays membres de l'Union européenne une rigueur indispensable, mais ressentie comme illégitime. Le débat portera alors sur la responsabilité des banques et leur nationalisation éventuelle. Les pays européens comprendront que, s'étant privés de l'arme illusoire de la dévaluation, il ne leur restera plus que celle, efficace, de la solidarité entre tous : mais ils ne seront pas prêts à la financer.

Les États-Unis et leur allié britannique feront tout pour discréditer l'euro, croyant se sauver du naufrage en noyant leurs voisins.

Pour retarder l'échéance, l'Union européenne cherchera tous les expédients. L'inflation, à la fois tant attendue et tant redoutée, jusque-là soigneusement contenue par la globalisation et la dépression, se déclenchera et réduira la valeur de la dette et, avec elle, celle des patrimoines financiers et des revenus fixes.

Les épargnants européens seront ruinés et avec eux les détenteurs d'un patrimoine financier, quel qu'il soit. Si elle

n'est pas soigneusement maîtrisée par une hausse des taux d'intérêts, l'inflation explosera. Mais si les taux d'intérêt grimpent, la dette sera encore moins finançable.

Face à cette situation, dans ce scénario du pire, en l'absence d'une réelle solidarité budgétaire entre pays membres de l'Euro-group, les pays les plus en difficulté, à commencer par la Grèce, feront défaut, pénalisant sévèrement les banques prêteuses. Ce défaut ne suffira pas à enrayer la crise. Certains de ces pays sortiront, au moins provisoirement, de la zone euro pour modifier leur parité, passer par un choc déflationniste majeur et réduire leurs importations.

Cela dévalorisera la valeur de leurs bons du Trésor et fragilisera très dangereusement les banques qui les auront financés. À moins que cela ne soit les pays les plus stables financièrement – Allemagne et Pays-Bas – qui demandent à sortir de l'euro, vécu comme un poids accroché à leur cou.

L'existence même de l'euro sera ainsi remise en cause par le refus des pays les plus vertueux de lier leur monnaie au destin des plus laxistes. L'autorisation accordée, dans la plus grande discrétion, à quelques banques centrales de l'Union de recevoir en dépôt des titres librement choisis par chacune d'elles constitue la préfiguration d'un retour à des banques centrales indépendantes, d'une fin de l'euro.

Il en découlera un regain du protectionnisme, une remise en cause de tous les acquis de l'Union européenne et une très profonde dépression, étendue à tout le continent. Les démocraties européennes n'en sortiront pas indemnes.

Les États-Unis obligés eux aussi d'émettre de plus en plus de papier pour financer leur dette souveraine seront heureux de voir ainsi s'affaiblir puis disparaître un concurrent du dollar dont ils se seront employés méthodiquement à saper la crédibilité. Ils se rendront compte alors qu'ils pourraient fort bien être la prochaine victime de la crise de confiance dans les emprunteurs souverains.

Un scénario du pire qui risque de se réaliser... ■ **L.D.**

* Fo et la Cgt ont refusé de signer l'accord

C'est la phrase qui a occupé une partie de la conférence de presse de François Hollande et soulevé des commentaires nombreux et presque abrutissants...

Par Jack Dhordain



La vraie question qu'il faut poser est : « Le Président de la République gère-t-il et défend-t-il les intérêts du capital ou de la majorité des Français ? » Les faits parlent d'eux-mêmes.

30 milliards d'exonération des cotisations familiales, plus une vingtaine de milliards du Cice (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), etc.

Pendant ce temps, augmentation de la TVA payée par TOUS les Français, actifs ou retraités. Il s'agit d'un transfert des citoyens vers le patronat. Tout cela au nom de l'emploi, alors que cela fait des années que l'on baisse les cotisations sociales payées par les employeurs pour qu'ils embauchent. L'expérience prouve que cela n'a provoqué aucune embauche supplémentaire, et nous sommes à 5 millions de chômeurs. Il est dans le droit fil de la politique de Sarkozy, qui, d'ailleurs, n'avait pas osé aller aussi loin. Ne soyons pas trop étonnés, le patronat fait souvent appel aux socialistes pour réaliser ses mauvais coups. Un grand patron disait : « Nous faisons appel aux socialistes pour réaliser des réformes difficiles ou pour surmonter des blocages. » De plus, avec les quelques relais qu'ils ont dans le syndicalisme, la Cfdt en étant la figure emblématique, ils sont à même de relayer les revendications patronales.

D'ailleurs, ne nous y trompons pas, le Medef et son président, Pierre Gattaz, se sont immédiatement déclarés

partisans de ces propositions : « C'est un discours qui va dans le bon sens », ont-ils déclaré avec enthousiasme. Toute la droite salue la démarche et « souhaite de tout cœur que cela réussisse ».

Il ne fait pas de doute que l'essentiel de cet argent alimentera les dividendes et, au-delà, la finance. Pourtant, le Président de la République nous avait affirmé qu'il avait un seul adversaire : la finance. On reste confondu devant tant de mensonges et d'hypocrisie.

Pendant ce temps, la rigueur continue : Smic immobile, salaires de la fonction publique bloqués de puis trois ans, travail précaire devenu omniprésent, menace permanente des licenciements, code du travail bafoué, les jeunes sans emploi qui n'arrivent pas à s'installer dans la vie et sont dans un désœuvrement dangereux, etc. Les retraités ne sont pas épargnés, avec des pensions tournant autour de 1200 euros. Depuis 1993, les pensions ont baissé d'environ 20% à la suite des mesures Balladur.

Face à cela, le patronat, dans son offensive idéologique, se sert du racisme et du rejet de l'autre dans une société de plus en plus complexe où il est de plus en plus difficile d'avoir une analyse juste. Cela fait les choux gras du FN, qui est de plus en plus présent dans les médias, avec ses idées à l'emporte-pièce, où le débat politique est tronqué et où la Cgt et les progressistes sont souvent absents, pour ne pas dire toujours.

La campagne présidentielle de François Hollande est loin et les discours et les mesures prises sont à l'opposé de ce qu'espéraient les Français en général et les travailleurs et les retraités en particulier. Notre protection sociale est dans le collimateur, elle serait trop généreuse et engendrerait des abus, le travail est trop cher, alors que ce sont les travailleurs par leur activité qui créent tous les jours les richesses du pays. Les retraités sont également, et sans vergogne, considérés trop chers, alors que nous avons travaillé toute notre vie pour avoir une retraite souvent modeste. De plus en plus, les

richesses créées vont au capital, dans un contexte où le partage de la valeur ajoutée va de plus en plus vers les détenteurs de capitaux.

Mais que personne ne s'y trompe, cela se double d'un formatage des esprits par une campagne idéologique intense qui va non seulement perdurer, mais s'approfondir. Les capitalistes savent que, plus le chômage augmente, plus les salaires baissent par la concurrence créée entre salariés pour occuper un emploi de plus en plus précaire ; plus les cotisations sociales diminuent, moins il y aura d'argent pour la Sécurité sociale, les retraites, la politique familiale. Moins de dépense publique, c'est moins d'argent pour les services publics, les transports, les hôpitaux déjà mal en point (et on nous dit que 25% des Français renoncent à se soigner par manque d'argent), c'est moins de bourses pour les étudiants modestes, etc. Enfin, l'accord interprofessionnel pour l'emploi (ANI), signé notamment par la Cfdt, rend en fait – entre autres – les licenciements plus faciles ; les recours aux prudhommes, plus difficiles : on ne dispose plus que de deux ans pour les saisir, au lieu de cinq auparavant.

Un dirigeant de la Cgt a déclaré que les choses ne changeront pas tant que les travailleurs et les retraités ne feront pas irruption sur la scène sociale et les entreprises de manière massive.

Alors, pour changer les choses il faut **se mobiliser** et participer à toutes les actions initiées par la Cgt, **nous n'avons pas le choix !**

À ce stade, on se pose la question : comment un homme politique peut-il tromper son monde à ce point et, surtout, une grande partie des citoyens qui l'ont élu et prendre le relais de la droite pour défendre les intérêts du capital ?

Pour y répondre, il n'est que de se référer à l'histoire, notamment à la démarche des socialistes dans les années passées. En 1956, Guy Mollet, le secrétaire du Parti socialiste de l'époque, après avoir plaidé la paix en Algérie, rappelle le contingent et intensifie la guerre. En 1958, le Parti socialiste rallie le coup de force du général de Gaulle. En 1982, Mitterrand prend le tournant de la rigueur, remplace Mauroy par Fabius (déjà) et liquide le programme commun de la gauche. En 1989, Jospin fait ratifier le traité de

Maastricht, dénationalise plusieurs entreprises publiques et déclarera, lors des élections, que son programme n'était pas socialiste. Il fut tout étonné d'être éliminé au premier tour de la présidentielle derrière Le Pen !

Relater rapidement, cela aide à réfléchir. Comment va-

t-on sortir de ces politiques très dures au service du capital ? En organisant dans la Cgt et avec le concours de toutes les forces progressistes une alternative à la situation actuelle.

Rien n'est perdu, la fatalité ne doit pas être de notre côté. ● J.D.

À propos de la lutte de classes

René Mahaud

Oublier le principe de la lutte des classes

serait suicidaire pour les salariés ;

le patronat lui ne l'oublie pas.

L'interpellation de notre secrétaire national Thierry LEPAON par Charles Hoareau (de l'UD des Bouches-du-Rhône), reprise par la presse, me fait réagir et je veux faire partager mes interrogations .

Charles Hoareau réagit à un article paru dans le « *Nouvel Économiste* » du 21 février dernier, qui reprend une déclaration de Thierry Lepaon : « *Il n'existe à la Cgt aucune opposition de principe face au patronat. L'entreprise est une communauté composée de dirigeants et de salariés – là encore je regrette que les actionnaires fassent figure d'éternels absents – et ces deux populations doivent pouvoir réfléchir et agir ensemble dans l'intérêt de leur communauté.* »

Hoareau rappelle les statuts de la Cgt, et notamment la Charte d'Amiens qui fonde l'identité de la Cgt et la reconnaissance de la lutte de classes.

J'ai bien lu l'argumentation de Charles à laquelle je souscris totalement. Sensibilisé sur le sujet, j'ai écouté avec attention notre secrétaire national interviewé sur *France 2* le dimanche 2 mars. Interrogé sur la négociation qui vient de s'ouvrir sur le « **pacte de responsabilité** », il a dénoncé avec force l'incongruité de ces négociations qui surviennent après l'annonce du cadeau de 25 milliards fait au MEDEF, montrant qu'on mettait la charrue avant les bœufs. Il a néanmoins indiqué que la Cgt jouerait son rôle au service des salariés : souhaitons-lui bon courage car il en faut dans cette période et nous serons à ses côtés.

Je n'ai pas décelé de dérive dans ses propos ; il est resté dans son rôle de dirigeant, et il a appelé les travailleurs à l'unité pour défendre et améliorer leurs conditions de travail et de salaires.



Dessin de Steinlen (1859 – 1923) : les gueules noires

À propos de la lutte des classes, il semblerait que ce concept soit soumis à l'examen des « penseurs » du XXI^e siècle, au motif qu'il serait dépassé car le monde aurait changé.

Ce postulat ne résiste pas à un examen un peu approfondi que je ne peux transcrire dans ces quelques lignes : nous y reviendrons plus en détail ultérieurement.

Cependant, si je l'évoque, c'est pour attirer l'attention des camarades sur ce que certains d'entre nous appellent une dérive. Il semblerait que certains responsables syndicaux aient tendance à l'oublier ou à la nier, ce qui est plus grave.

La lutte des classes existe en dehors de notre volonté : ce n'est pas qu'on aurait décidé un matin que les patrons sont des bandits ou que les travailleurs sont des fainéants jamais contents ; non, la lutte des classes est la résultante des rapports qui existent entre acteurs du système capitaliste.

D'un côté, les possesseurs des moyens de production à la recherche du profit maximum ; de l'autre côté, ceux qui ne possèdent que leur force de travail qu'ils essaient de vendre le plus cher possible.

Dans ces conditions, les rapports ne peuvent être qu'antagonistes ; il n'y a pas d'autre alternative ! Aussi longtemps que le système sera en place, l'oublier serait suicidaire pour les salariés ; le patronat lui ne l'oublie pas.

Prolétaires de tous les pays...

Mais par où donc

C'est, paraît-il, la question que se posait un poisson rouge emprisonné dans un bocal rond...



Par Andrée Kolar

Il semble que ce soit aussi le souci que les rois de la finance, mal cachés derrière les gouvernements successifs de nombreux pays, européens mais pas seulement, suggèrent au bon peuple de méditer. À moins qu'ils ne le considèrent tout simplement comme un ramassis d'imbéciles prêts à tout avaler. Si non, comment s'expliquer qu'ils lui proposent toujours les mêmes vieilles recettes, qui ne lui apportent que privations, bas salaires, protection sociale toujours plus rognée, logements introuvables sauf à des loyers prohibitifs, et, s'il veut, au moins quelques jours par an, exercer son droit aux vacances, les services de compagnies « low cost » (en français « à bas coût »), avec la qualité que l'on sait ?

Mettre le nez dans les archives de la presse quotidienne aide à voir la situation en perspective. Un exemple parmi, sans doute, beaucoup d'autres : on pouvait lire, dans *l'Humanité* du 30 juin 1914 (vous avez bien lu !), sous la signature de Marcel Cachin, à propos du statut que revendiquaient les fonctionnaires et que le gouvernement ne voulait pas leur accorder, je cite : « On ne manquera pas de nous dire que l'heure n'est pas aux propositions de dépenses, que le déficit est déjà imposant et qu'il faut assurer d'abord l'équilibre budgétaire. » CQFD. Et à cette époque, à ma connaissance, cela ne pouvait pas être la faute de la Commission de Bruxelles ! Alors ?

Et cela dure depuis des lustres. Force est de constater que les seules périodes où la France a fait de véritables grands progrès sociaux, 1936 et 1946, en particulier, ont été celles où le poids de la mobilisation populaire a fait basculer le rapport des forces.

En 1936, suite à la situation créée par le gouvernement Laval et ses décrets-lois imposant déjà l'austérité, situation aggravée par le complot de la Cagoule,

par la descente des ligues de droite, **armées** (Croix de feu, Camelots du roi) sur la Chambre des députés le 6 février 1934, sans compter les scandales politico-financiers comme l'affaire **Stavisky** ou le meurtre du **conseiller Prince**.



Les Croix-de-feu, ligue d'extrême-droite défilant lors des manifestations du 6 Février 1934

En 1946, c'était encore plus clair. La plupart des grands patrons, Renault et autres, s'étaient définitivement déshonorés en « kollaborant » avec les nazis, leur livrant la France, en particulier son industrie, avec l'aide d'un bon pourcentage de hauts fonctionnaires plus soucieux de garder leur place, ou même de l'améliorer, que de délivrer la France de l'occupant.

Et cette fois, ce sont d'authentiques ouvriers, ou fils d'ouvriers qui, pour certains, se sont retrouvés députés ou même ministres. **Ambroise Croizat, Marcel Paul, Maurice Thorez** et quelques autres. Ils ont été à la base, respectivement, de la Sécurité sociale, des grandes nationalisations et du statut des fonctionnaires englobant les trois fonctions publiques : administration centrale, fonction publique territoriale et fonction publique hospitalière.

Ce qui tendrait à démontrer que la politique, au sens noble, n'est pas une profession où l'on accède avec des diplômes prestigieux, mais plutôt une activité qui requiert, en plus du sens du collectif, de l'intelligence et de

l'intégrité, une véritable et solide expérience de la vie réelle, avec ses contraintes et ses difficultés. Il faut ajouter que, à cette époque, une conjonction politique assez rare s'est produite : le chef de l'État, bien qu'originaire d'un milieu totalement différent, lui-même militaire de carrière et catholique pratiquant, avait deux qualités qui, vu les circonstances, ne gênaient rien ; peu enclin à se laisser séduire par l'argent, c'était aussi tout le contraire d'un béni-oui-oui. Nos « alliés » étasuniens s'en sont aperçus à leurs dépens. Ils durent remiser leur projet de colonisation de la France après la fin de la guerre (l'Amgot [gouvernement militaire allié des territoires occupés]). Pour le gouvernement comme pour le chef de l'État, pas d'occupation nord-américaine pour remplacer celle des nazis. Des responsables qui ont du caractère, ça

nc est la sortie ?

compte dans les jours difficiles.

Face à ces tableaux, que voyons-nous aujourd'hui ? Nous avons un gouvernement qui se dit de gauche, en omettant d'ajouter "caviar", prêt à tous les reniements dès qu'il s'agit de complaire aux grandes fortunes. Témoin l'affaire **Kem One**, une entreprise rhodanienne qui produit, entre autres choses, un excellent vinyle, produit d'exception qu'elle est seule à fabriquer, et qui est passée par le parcours habituel des boîtes moyennes dont la production fait des envieux. Vendue d'abord à un Tapie nord-américain, **Gary Klesch**, affairiste douteux qui l'assèche avant de se retirer, en même temps que de 2 à 3 millions d'euros évaporés, c'est ensuite, pour Kem One, le cursus classique : lutte très intense du personnel contre la fermeture, puis tribunal de commerce de Lyon et enfin agrément par celui-ci de deux repreneurs potentiels : un industriel autrichien, **Alain de Krassny**, et un fonds d'investissement, **Open Gate Capital**. La Cgt présente conjointement un plan de reprise : une fiducie, actionnaire non spéculateur, devant être soutenue par la Banque publique d'investissement. Proposition vivement encouragée par Matignon et Bercy auprès des responsables syndicaux, des experts et de leur avocat. Les choses traînent. Et patatras ! La Cgt apprend que, lors des réunions de travail, les plans de ses deux concurrents sont soigneusement examinés alors que le sien est laissé de côté. Matignon et Bercy n'ont même pas exigé de la Banque publique d'investissement qu'elle verse les vingt millions promis. Réaction logique : humilié, bafoué, le syndicat retire son plan, en déclarant haut et clair qu'il ne continuera pas à soutenir ce marché de dupes.

Le but de l'opération était sans doute de faire pression sur le tribunal de commerce pour qu'il choisisse un financier, mais, pour pouvoir négocier en paix, d'endormir en même temps la Cgt en la menant en bateau. L'affaire a éclaté trop tôt, ce qui est un bien. La reprise sera donc accordée au fonds d'investissement **Open Gate Capital** conjointement avec **Alain de Krassny**, propriétaire du groupe autrichien **Donau Chemie**, avec un engagement de ne procéder à aucun licenciement sec ni à des baisses de salaire. Mais le

personnel, prévenu par l'expérience, reste mobilisé et vigilant quant au respect de ces deux engagements.

Difficile quand même, pour le pouvoir en place, de faire preuve de plus de trahison. En d'autres temps, on aurait dit félonie. Non que ce soit nouveau. Le manque de courage et l'hypocrisie sont intrinsèques à la bourgeoisie financière. Mais en cette année d'élections, municipales d'abord, européennes ensuite, il est nécessaire de mettre au grand jour les exemples de ce type. Pas pour faire du sensationnel, en criant au scandale, c'est une autre face de la même sinistre comédie, mais pour amener l'électorat populaire à résister au chant des sirènes, à examiner soigneusement les promesses en posant les bonnes questions, et, en premier lieu, devant une proposition alléchante, celle des moyens en hommes (femmes) et en financement. Parce qu'on en revient toujours à Marx et à sa distinction en droits formels et en droits réels. La bourgeoisie a toujours été généreuse en droits formels, ça ne mange pas de pain. Mais dès qu'il s'agit de fournir les moyens d'en faire des droits réels, et donc de mettre la main à la poche, ou de permettre à chacun d'acquiescer un haut savoir, qui est un pouvoir, là, c'est autre chose.



Tartuffe tombe le masque

Dernière minute :

Mardi 15 janvier, en soirée, les habitants de ce pays ont eu droit à la troisième conférence de presse du président de la République. Et là, lesdits habitants, et surtout les moins politisés, ont eu droit à leur lot de surprises. Tartuffe a tombé le masque ! Quelle que soit la question traitée, la réponse a été un cadeau, immédiat ou à court terme, au patronat. Surtout au grand, cela va de soi. Première vieille revendication de la droite, la branche famille est déconnectée de la Sécurité sociale. Sous-entendu : c'est une première étape. Montant : 30

milliards d'euros. Comment sera-t-elle financée, si elle l'est ? Sans doute par l'impôt, autrement dit par les ménages lambda. Mais plus par les entreprises, dont la fiscalité va encore baisser pour "favoriser l'investissement". Quant aux services publics, leur budget sera réduit de 50 milliards d'euros d'ici à 2017.

Enfin, l'avenir de l'Europe et de la France sera conditionné par la relation franco-allemande. Sans doute pour offrir aux chômeurs de France les jobs à 1€ de l'heure et autres joyeusetés des lois dites « Harz », du nom de leur promoteur, concernant les demandeurs d'emploi allemands.

Et par là-dessus, le pompon : « [...] Je suis un social-démocrate, mais je ne suis pas gagné par le libéralisme ! ».

Après cela, un vœu (c'est le moment) : pourquoi le bon peuple n'offrirait-il pas à ceux qui le prennent pour un ramassis d'imbéciles (voir plus haut) un joli lot de surprises ? Demain nous le dira.

Reste que bien malin qui peut savoir ce qui sortira pour nous de cette année qui commence. Faisons au mieux, chacun selon ses possibilités. La partie peut être gagnée, les programmes des candidats sont disponibles. Mettons alors à profit les mois qui restent pour les décortiquer. Au niveau européen, la CES va dans le bon sens pour coordonner les luttes.

Ça gronde en Allemagne. Hier, le président du DGB, la puissante confédération syndicale allemande, Michael Sommer, a déclaré fort et clair « je ne crois pas que la baisse des cotisations sociales sur les salaires sera une réussite, ni qu'un élargissement programmé du secteur des bas salaires sera de nature à redresser l'économie ou à améliorer la santé structurelle de la France ». Ce n'est pas rien. Les organisations de travailleurs, avec leurs particularités respectives, sauront-elles agir enfin ensemble ? Souhaitons-le.

Qu'enfin Jaurès, qui appelait à l'union des travailleurs des différents pays pour faire face à la menace de guerre et éviter le carnage, ait gagné, sinon contre la guerre tout court, au moins contre la guerre économique, qui fait à bas bruit autant de mal que l'autre dans le fracas des armes. ● A.K.

Suite et fin dans le prochain numéro ;
La politique extérieure de la France avec ce gouvernement.



Silver-économie... humanité...



La new-langue qui s'adresse aux vieux !

Par Bernard ENGGASSER

Nos gouvernants s'inventent de nouveaux concepts pour désigner ce qui devrait être la normalité. C'est ainsi que le professionnalisme des soignants à l'égard des personnes âgées est désormais labélisé « Humanitude » !!! Les moyens techniques qui devraient être mis au service de la perte d'autonomie se dénomment la « silver économie ». Pour faire chic, on utilise la langue de Shakespeare... Silver, se traduisant en bon français par argenté. On dirige donc le regard intéressé vers nos âges en scrutant la couleur de nos cheveux. Il est vrai que les dames, mais aussi des messieurs, trichent par leur régécolor. Mais vous verrez à la lecture de cet article, que argenté, ça s'apparente également à ceux qui ont du flouze. Tant pis pour les autres !

Que cache-t-on derrière tout ce vocabulaire ?

Sur le site du ministère des Affaires sociales et de la santé on peut lire que la désormais *silver économie* est une opportunité à ne pas manquer pour l'industrie française. Cette nouvelle filière économique et industrielle sera grandement porteuse de croissance et d'emplois au cours des prochaines années. Son développement n'en est qu'à son début : aux États-Unis, nous en sommes à un taux de croissance de 12 % par an.

Ce sont Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif et Michèle Delaunay, ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'autonomie qui sont chargés de promotionner cette fumeuse science !

Le magazine *Challenges* du 05 décembre 2013 nous apporte quelques éclaircissements : « Inciter les seniors à consommer davantage ou épargner autrement permettrait d'injecter la "manne" financière que cela représente sur le marché et de développer la «silver économie»... Les plus de 60 ans « vont constituer un marché en expansion ». « Pourtant, ils ont une consommation relativement faible et sous-optimale, aussi faut-il inciter ceux qui épargnent trop à consommer davantage ou à investir en prenant plus de risques », estime un rapport remis à la ministre. Les entreprises **auront tout intérêt** à s'adapter et à anticiper les besoins **si elles veulent profiter de cette manne...** Cibler les seniors les plus aisés. Le Commissariat à la stratégie propose par exemple de créer un « *Livret argenté* » qui permettrait de débloquer les fonds

en cas d'événement lié à l'âge (décès du conjoint, dépendance, adaptation de l'habitat...) pour *favoriser certains types de dépenses et canaliser l'épargne vers le financement de la croissance*.

Il invite également à développer les résidences équipées de dispositifs de domotique et de services innovants, ou encore à réformer le viager en favorisant la vente partielle des biens pour développer «un marché du risque de longévité».

Le rapport préconise de cibler *les seniors les plus aisés, seule clientèle solvable* pour ensuite développer un marché de masse, sans oublier de *recentrer l'aide financière sur les plus en difficulté*...

En avril, Michèle Delaunay, ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie et Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, avaient officiellement lancé la filière de la « *silver économie* », qui recouvre des domaines allant de la domotique au tourisme pour seniors en passant par les outils numériques.

Challenges nous révèle ainsi ce qui motive réellement cet engouement gouvernemental... Depuis l'été 2012 où dix ministres, dont le Premier, se sont assis sur les bancs de l'université d'été

du MEDEF, ceux-ci se comportent en petits garçons et petites filles obéissants aux injonctions de maître Gattaz.

La presse nous apprend que le 5 février 2014, Jérôme Arnaud, Pdg de la société Doro et président de la Silver Valley, a reçu l'insigne de chevalier de l'ordre national du Mérite. Il s'est vu remettre cet insigne par Michèle Delaunay.

Doro, dont Jérôme Arnaud est le Pdg pour la France, est une société basée en Suède. Son chiffre d'affaires ne cesse de croître. Sur les douze derniers mois, Doro a réalisé un CA de 140 millions d'euros. En outre, l'entreprise qui se targue de détenir le leadership du mobile pour seniors, assure avoir franchi la barre des 5 millions de mobiles vendus. De bon augure pour l'avenir !

Doro n'est pas seul, d'autres s'y mettent... Le groupe Air Liquide s'est offert le spécialiste de la santé à domicile, LVL Medical. La société Legrand, expert en électricité du bâti-

ment, a fait de la téléassistance un axe stratégique. De petites pousses émergent également, comme H2AD (gestion de dossier médical), Link Care Services (logiciel de vidéo vigilance détectant les chutes et donnant l'alerte), Technosens (appareils ergonomiques pour communiquer sur l'écran de sa télé), Blue Linea (bracelets de surveillance destinés aux malades



d'Alzheimer) ou Aldebaran Robotics (concepteur du robot d'assistance Romeo)...

Vous voilà fixés..., les vieux ne sont pas délaissés, ils peuvent rapporter gros !

L'autonomie branchée et équipée, la solitude appareillée !

Le propos n'est pas de rejeter des technologies qui, à condition d'éviter le gadget, peuvent venir en aide aux personnes dépendantes. Mais alors pour apporter un véritable « plus », elles doivent être mises au service des personnes, professionnels ou bénéficiaires, et non l'inverse. Sinon, on en vient à l'autonomie branchée et équipée, la solitude appareillée ! La présence humaine auprès de ces personnes doit rester la priorité. Or, le manque flagrant de personnel dans les maisons de retraite, EHPAD, hôpitaux, ne semble

pas être la préoccupation première. Nos ministres persistent dans la politique de coupe dans les budgets qui était initiée par Bachelot ex-ministre de Sarkozy.

Cependant, on n'est pas avare de mots... « **Humanitude** », c'est la nouvelle « médicalisation » qui consiste à définir l'approche des soignants auprès des personnes âgées. En dehors du mot pompeux, c'est simplement avoir un comportement normal (frapper avant d'entrer dans la chambre du patient, être à son écoute, sourire...).

Mais cela permet d'annoncer des « nouveautés » et surtout d'éviter les questions qui fâchent ! **L'humain, on verra demain... ■ B.E.**

Jean Jaurès disait... *Quand les hommes ne peuvent plus changer les choses, ils changent les mots.*

L'association Amitié France-Bénin

vient d'affréter son douzième conteneur vers Cotonou

En douze ans d'existence, l'association humanitaire Amitié France-Bénin que préside notre camarade René Ahivi, vient de faire partir de Sète son douzième conteneur en direction du port de Cotonou, capitale politique du Bénin.

Une belle performance quand on sait que cette petite mais très enthousiaste équipe de bénévoles s'est donné pour mission de collecter ici et là dans la région - ce qui n'est pas toujours facile - des équipements médicaux, scolaires et administratifs afin de les distribuer aux collectivités béninoises qui en sont, hélas, le plus souvent, dépourvues (hôpitaux, dispensaires, écoles, administrations diverses...).

Tout au long de l'année, la peine et le temps passé ne comptent pas pour cette équipe depuis longtemps sensibilisée aux besoins les plus élémentaires à une vie décente et aux souffrances subies par une population impuissante, et tout particulièrement les enfants, par manque de structures et d'équipements suffisants malgré les efforts des autorités.

Le vendredi 25 octobre dernier, ils étaient donc onze volontaires sur le dock de Sète, arrivés avec des camions - généreusement prêtés par quelques entrepreneurs sympathisants - remplis d'équipements médicaux : concentrateurs d'oxygène, fauteuils roulants, chaises-pots, béquilles, déambulateurs, aspirateurs de mucosités pour bébés, matelas anti-escarres, microscopes, tenues hospitalières, etc. ; mais aussi des palettes de livres scolaires et de lecture, d'ordinateurs, imprimantes, matériels de bureau, téléphones, articles de sport pour les scolaires, sans oublier quantité de jouets qui seront distribués à l'occasion du prochain Noël... Bref les 33m³ du conteneur se sont révélés juste suffisant pour tout caser.

L'arrivée au Bénin est prévue aux alentours du 19 novembre. Pour des questions de sécurité et de conduite à bonne fin, le conteneur sera alors pris en charge, comme chaque année, par le ministère des Affaires étrangères béninois avec qui Amitié France-Bénin est liée par un accord de partenariat pour la gestion des formalités ainsi que pour la distribution auprès des bénéficiaires préalablement sélectionnés par l'équipe Amitié France-Bénin sur le terrain.

Rappelons que Amitié France-Bénin est une association humanitaire régie par la loi de 1901, domiciliée à Courmonterral, qui ne vit que par la volonté et le dévouement de bénévoles. Elle collecte en permanence et envoie une fois par an vers ce pays tout ce qui peut être d'un quelconque secours, matériels le plus souvent usagés et devenus obsolètes en France mais toujours en bon état, par conséquent tout à fait aptes à reprendre du service.

L'association lance un appel à la rejoindre à toutes personnes physiques et à toutes entreprises commerciales qui voudraient soutenir son action en faveur de la population béninoise, et en particulier des enfants. Elles seront les bienvenues.

Contact : Amitié France-Bénin, BP 34, 34660 Courmonterral

Mail : france.benin@wanadoo.fr Site internet : www.amitiefrancebenin.com



ORADOUR... DEVOIR DE MÉMOIRE

Par Jean LANDRY

Dans ENSEMBLE n° 70, l'article de Bernard ENGGASSER sur Oradour-sur-Glanne a réveillé en moi bien des souvenirs ! Son point de vue d'Alsacien n'est pas sans signification : je voudrais ici apporter mon témoignage de Limougeaud sur un événement qui aura marqué non seulement la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement la région limousine, mais qui demeure inscrit dans la mémoire universelle... car pour un Oradour-sur-Glanne en Haute-Vienne, combien d'Oradours à travers le monde, restés dans l'ombre de l'histoire ?

C'était le 10 juin 1944, un samedi. Par cette belle soirée du presque-été, nous étions sur la porte du magasin d'épicerie que tenait ma mère à Limoges, à profiter de la fraîcheur du soleil couchant, lorsque maman nous dit : « Regardez ce ciel rouge, quel beau crépuscule ! » Effectivement, nous n'avions jamais vu pareilles nuances de feu dans le ciel du soir... Et nul ne remarqua que ces lueurs de sang étaient à l'est, que ce ne pouvait donc être le soleil à son déclin. C'est le lendemain matin que toute la ville apprit avec stupeur et effroi l'inimaginable drame dont personne ne pouvait encore prendre la mesure... Un escadron de SS, de la division Das Reich, en repos dans le midi de la France après une catastrophique campagne de Russie, avait, sitôt effectué le débarquement des troupes alliées, reçu ordre de rallier au plus vite le front de Normandie. Seulement voilà : les troupes résistantes de l'intérieur, les maquisards, allaient avoir toute l'efficacité qu'on attendait d'elles, et à chaque kilomètre que faisaient les Allemands, surgissaient ici une embuscade, là un pont détruit qui obligeait à rebrousser chemin, ailleurs une voie ferrée hors d'usage... Arrivés en Haute-Vienne, les Teutons barbares voulurent-ils se venger, faire un exemple, défoncer leur haine accumulée ou étaler leur force ? Ils firent tout simplement en cet après-midi du 10 juin 1944, à Oradour-sur-Glanne, petite bourgade tranquille à 20 kilomètres de Limoges, brûler dans l'église du village plus de 400 femmes et enfants, après avoir fusillé les hommes dans des granges et des garages, soit au total 642 morts. C'était ça les lueurs de feu qui striaient le ciel de Limoges. Sommet de l'horreur !... que je ne raconterai pas ici, de nombreux ouvrages en ont fait le triste récit. J'apporterai pourtant mon témoignage.

Dès la nouvelle connue, des secours s'organisèrent de Limoges pour aller dégager les corps et prendre les mesures d'hygiène nécessaires. Il fut annoncé par voie de presse que le lendemain, des tramways départementaux (moyen de transport seul utilisé alors) partiraient de la gare des Charentes (tout près de chez nous) à l'usage des volontaires âgés de plus de 18 ans. L'envie ne me manquait pas d'y aller... Y serais-je utile ? Qu'y verrais-je ? et je n'avais que 14 ans. Je réussis quand même à me faufiler dans un wagon du tram jusqu'à ce charnier inqualifiable que nous découvrions dans cette église décapitée qui fumait encore... Même la cloche avait fondu... sur des lambeaux de chair humaine de

toute forme... dans une odeur de viande grillée et de pourriture... avec ici et là une chaussure de bébé, un cadre de poussette qui n'avaient pas fini de se calciner comme pour attester qu'avaient bien été ici brûlés vifs des enfants de tout âge. Ce sont des images et surtout curieusement des odeurs qu'on n'oublie pas.

Je suis souvent revenu à Oradour-sur-Glanne. J'y éprouve toujours cette émotion qui m'a étreint ce jour-là et qui, dans la démesure de cette vision dantesque, m'a fait malgré moi me précipiter dans le premier tram qui repartait vers Limoges.

Nous avons su plus tard que cette même colonne de SS avait, la veille de ce jour, le 9 juin, en traversant Tulle, pendu 100 hommes de la ville à des crochets de boucher... Toujours pour se venger d'une guerre perdue !

Je connaissais bien une famille qui habitait Oradour-sur-Glanne. C'est dire mon inquiétude à leur sujet. Sans doute était-elle parmi les victimes avec ses enfants. Eh bien, non ! Le mari travaillant aux tramways départementaux, était absent, et elle et ses enfants étaient dans leur logement de fonction, à la gare du tram, à l'extrémité nord du village. Elle vit arriver un soldat allemand qui, en langue "schleu", lui intima l'ordre de prendre ses enfants et de s'enfuir. Sentant bien qu'il n'y avait qu'à obéir, laissant tout, elle prit par la main les deux petits et d'instinct se dirigeait vers le centre du village. C'est alors que le soldat, la mettant en joue, lui fit signe de fuir dans la campagne. Ainsi fut-elle sauvée, elle et sa famille. Il faut que cela soit dit pour montrer que même dans les horreurs extrêmes, dans les bassesses les plus inimaginables de notre condition humaine, existe une petite pincée de sentiments, une lueur d'espérance, ce petit quelque chose qui fait qu'on n'a pas le droit de douter de l'homme ! On peut y voir aussi la preuve, souvent débattue par la suite lors de procès de ces tueurs, que certains n'agissaient que par obligation, par poltronnerie, puisqu'il se trouva parmi eux un homme qui refusa le mal... et parce que aussi le fait d'être seul lui en donnait la possibilité. Nous devons plus tard apprendre que ce cas ne fut pas unique.

Depuis, hélas, combien de drames semblables ont

ensanglanté notre histoire ! Et combien d'Oradour-sur-Glane pourrait-on pointer sur la carte du monde !... Chaque époque porte sa série de barbaries : Afrique-du-Sud, Rwanda, Ethiopie, Yougoslavie, Algérie, Palestine, Tchétchénie, Syrie, etc... Combien de meurtres, d'assassinats couverts par la « raison d'Etat », y compris dans nos pays prétendus « civilisés »... Ne

parlons pas bien sûr de la Shoa à jamais gravée dans l'Histoire. Mais pourquoi faut-il alors que des hommes, des peuples, des races qui ont tant souffert deviennent à leur tour bourreaux ? Mystère de l'homme ? Faille irrémédiable dans le processus de la Création ? Création inachevée ! Immense tâche confiée aux hommes ! ■ J.L.

Il y a 74 ans était signé le pacte germano-soviétique

Pendant ce temps, la bourgeoisie française constatait l'invasion allemande comme une « divine surprise » et portait au pouvoir le vieux maréchal Pétain

Que n'a-t-on pas dit et pas écrit sur ce pacte : « complicité entre les Soviétiques et Hitler », « trahison de l'URSS ! », etc. Essayons de voir la réalité au-delà des clichés répandus par les historiens bien en cours.

Depuis 1933, date de l'arrivée au pouvoir d'Hitler, celui-ci ne s'est pas caché qu'il voulait soumettre l'Europe et plus spécialement les peuples slaves à l'esclavage par la création d'un espace vital ; non seulement il le disait, mais il l'avait même écrit.

En mars 1936, Hitler envahit la Rhénanie en violant les clauses du traité de Versailles signé en 1919 à la fin de la Première Guerre mondiale. Ni la France ni l'Angleterre ne réagissent. De plus, avec Mussolini, Hitler soutient Franco qui tord le cou à la République espagnole.

En mars 1938, c'est l'Anschluss, Hitler annexe l'Autriche : là encore Daladier et Chamberlain se murent dans le silence.

Devant cette passivité, Hitler s'enhardit

elle non plus n'a pas été conviée.

Les dirigeants soviétiques s'alarment devant cette passivité. De plus, le sentiment domine que la France et l'Angleterre veulent orienter les armées nazies vers l'Est. D'avril à juin 1939, plusieurs projets sont présentés par les Soviétiques aux Anglo-Français, prévoyant une assistance mutuelle en cas d'agression. Finalement, une délégation militaire arrive le 10 août à Leningrad : elle est dirigée par des officiers qui n'ont aucun pouvoir de négociation sur le plan politique. Les Russes demandent que la Pologne laisse passer l'armée Rouge chez elle afin qu'elle puisse affronter les forces du Reich. Il est demandé aux alliés de faire pression sur la Pologne, mais finalement, celle-ci refuse d'autoriser les troupes soviétiques à entrer en Pologne en cas de nécessité.

Les dirigeants soviétiques s'alarment de la situation ; de plus, ils n'ont pas oublié la déclaration de Lord Halifax après une rencontre avec Hitler en 1937 : « Les cercles dirigeants britanniques sont

Ribbentrop. Le 1^{er} septembre, Hitler attaque la Pologne, dix-sept jours plus tard, à son tour, l'URSS fait de même. Le tiers de la Pologne est annexé à l'URSS, le reste à l'Allemagne.

Ce pacte eut des conséquences en France : le journal *l'Humanité* fut interdit, puis interdit le Parti communiste : Daladier se trompait de cible alors que l'on avait été si laxiste avec les nazis.

La même année, c'est l'invasion de la Belgique et de la France, c'est la drôle de guerre.

Après la mise en place du régime de Vichy, la chasse aux « rouges » continue avec emprisonnements et déportations, etc.

Nous ne prétendons pas retenir toutes les informations historiques et conséquences de ce traité, mais devant les mensonges et la mauvaise foi des historiens à la botte, il est bon de rappeler quelques éléments pouvant alimenter la réflexion et permettre de se faire une idée plus juste des tenants et aboutissants de cette période cruciale de la Seconde Guerre mondiale.

Après l'invasion à l'Ouest, les armées hitlériennes envahissent l'URSS, c'est l'opération « Barbarossa » qui dénonçait *ipso facto* le pacte germano-soviétique. Dès lors, une guerre mondiale se déchaîna. L'Angleterre résistait seule avec opiniâtreté sous la gouvernance de Churchill. Pendant ce temps, la bourgeoisie française constatait l'invasion allemande comme une « divine surprise » et portait au pouvoir le vieux maréchal Pétain qui s'engageait dans la collaboration et faisait la chasse à « l'ennemi de l'intérieur », en l'occurrence les gaullistes et les communistes ainsi que tous ceux qui avaient des velléités de résistance, ce qui conduisit à beaucoup de souffrance.

Qui, parmi les jeunes aujourd'hui a, entendu parler du pacte germano-soviétique et surtout du contexte dans lequel il a été signé ? ● J.D.



29-30 septembre 1938 : Benito Mussolini, Adolf Hitler, Édouard Daladier et Neville Chamberlain

et revendique le territoire des Sudètes en Tchécoslovaquie, peuplés d'une minorité d'Allemands, et veut l'annexer. La guerre menace. Mussolini propose une conférence à Munich en septembre 1938, c'est la surprise et la consternation, Daladier, Chamberlain, Mussolini et Hitler signent un accord qui stipule que les Tchèques évacueront les Sudètes et les troupes allemandes les remplaceront progressivement, et ceci sur le dos des Tchèques qui n'ont pas été conviés, et sans l'URSS qui

pénétrés de l'idée que le Führer a réalisé beaucoup et pas seulement pour l'Allemagne, car en détruisant dans son pays le communisme, il lui a barré le chemin de l'Europe occidentale et que pour cette raison l'Allemagne peut être, à bon droit, considérée comme le bastion de l'Occident contre le bolchevisme ».

Devant cette situation, il fallait du temps à l'URSS pour finir de préparer l'armée Rouge, et en 1939 c'était la signature du pacte par Molotov et

Louise Michel (1830-1905)



et la Commune de Paris

Née dans la Haute-Marne, fille d'un châtelain et de sa servante, Louise Michel grandit au château de ses grands-parents. Elle y reçoit alors une éducation libérale et une bonne instruction dans une ambiance voltairienne, qui lui permettent d'obtenir son brevet de capacité : la voilà institutrice. Mais elle refuse de prêter serment à l'empereur et ouvre alors une école privée en 1853. En 1855, elle enseigne dans une institution de la rue du Château-d'Eau. Elle écrit des poèmes, collabore à des journaux d'opposition, fréquente les réunions publiques. Sa rencontre avec Théophile Ferré la marque pour la vie.

En novembre 1870, elle est présidente du Comité de vigilance républicain du XVIII^e arrondissement. Pendant la Commune, elle est garde au 61^e bataillon, ambulancière, et elle anime le Club de la révolution, tout en se montrant très préoccupée de questions d'éducation et de pédagogie. Dans la nuit du 17 au 18 mars, les troupes du général Vinoy reçoivent l'ordre de reprendre les canons des Parisiens. Mais on avait oublié les chevaux ; et les ménagères ont eu le temps de donner l'alerte. Le comité de vigilance du XVIII^e arrondissement, que dirigent Ferré et Louise Michel, monte à l'assaut de la butte Montmartre. Et l'on voit alors d'étonnantes manifestations : femmes, enfants, gardes fédérés entourent les soldats, qui fraternisent avec la foule joyeuse et pacifique. Cependant, le soir, deux généraux, le général Lecomte qui le matin avait donné, sans être obéi, l'ordre de tirer sur les Parisiens, et le général Clément Thomas, qui avait, en juin 1848, décimé les insurgés, sont fusillés, rue des Rosiers. C'est la rupture définitive avec Versailles. Louise Michel comme son ami Ferré sont de ceux qui pensent qu'il faut en finir maintenant avec le gouvernement de Versailles, ils veulent poursuivre l'offensive sur Versailles pour arrêter le gouvernement et Thiers, ils ne sont pas écoutés. Thiers n'a alors que peu de troupes, à opposer à la Commune, cela ne durera pas, l'occasion est manquée. Louise Michel fait partie de la tranche des communards la plus révolutionnaire. Volontaire pour se rendre seule à Versailles afin de tuer Thiers, la presse bourgeoise la surnomme alors la Louve Rouge. Faite prisonnière lors de l'écrasement de la Commune, elle assiste aux exécutions, comme femme elle échappe à la peine de mort*. Elle est condamnée le 16 décembre 1871 à la déportation dans une enceinte fortifiée. Ayant vu mourir tout ses amis et surtout Ferré, elle réclame la mort au tribunal. C'est sans doute en l'apprenant que Victor Hugo écrit son poème « Viro Major ».

Arrivée en Nouvelle-Calédonie en 1873, Louise Michel date de cette époque son adhésion à l'anarchie, fidèle alors à son idéal, elle doit subir les injustices de ses gardes et de l'administration. Elle s'emploie, malgré cela, à l'instruction des Canaques et les soutient dans leur révolte contre les colons. Révolte noyée dans le sang ou plutôt, brûlée dans les cendres puisque pour en finir avec les insurgés, l'administration de la colonie fait mettre le feu à la forêt où se cachent les insurgés. Après l'amnistie de 1880, son retour à Paris est triomphal. « Un visage aux traits masculins, d'une laideur de peuple, creusé à coups de hache dans le cœur d'un bois plus dur que le granit... telle apparaissait, au déclin de son âge, celle que les gazettes capitalistes nommaient la Vierge rouge, la Bonne Louise » (Laurent Tailhade).

Figure légendaire du mouvement ouvrier, porte-drapeau de l'anarchisme, elle fait se déplacer les foules. Militante infatigable, ses conférences en France, en Angleterre, en Belgique et en Hollande se comptent par milliers. En 1881, elle participe au congrès anarchiste de Londres. À la suite de la manifestation contre le chômage de Paris (1883), elle est condamnée à six ans de prison pour pillage, devant le tribunal, une fois encore Louise Michel utilise le banc des accusés comme une tribune politique. Dans ses prises de parole elle essaye à chaque fois de mettre en accusation l'état bourgeois. Elle nous montre, car c'est encore valable aujourd'hui, qu'il n'y a rien à attendre de la justice d'un état bourgeois : c'est une justice de classe, il faut donc la combattre, sans jamais s'en remettre à elle dans l'espoir (vain) qu'elle se montre juste. « Mais pourquoi me défendrais-je ? Je vous l'ai déjà déclaré, je me refuse à le faire (...) Je sais bien que tout ce que je pourrai vous dire ne changera rien à votre sentence ». C'est une leçon de courage que donne Louise Michel à chacune de ses comparutions devant les tribunaux de la république. Elle n'essaye pas de convaincre ses juges, c'est inutile ils sont aux ordres, elle les défie.

De 1890 à 1895, Louise Michel est à Londres, où elle gère une école libertaire. Rentrée en France, elle reprend ses tournées de propagande. Elle meurt au cours de l'une d'elles à Marseille. Ses funérailles donnent lieu à une énorme manifestation, et tous les ans jusqu'en 1916 un cortège se rendra sur sa tombe. La vie de Louise Michel est une vie de militante, elle laisse très peu d'écrits théoriques, (beaucoup de poèmes) mais par contre sa vie est un exemple de lutte sans compromission avec les règles d'une république bourgeoise.

* De nombreuses femmes ont été fusillées lors de la semaine sanglante, mais le tribunal militaire qui juge Louise Michel, décide de lui laisser la vive sauve parce qu'elle est une femme. C'est du moins ainsi que le président du tribunal justifie la « clémence » de la cour.

Maison d'arrêt de Versailles, 4 septembre 1871.



ÉCHOS DES SECTIONS



Section de Clermont-Ferrand jeudi 16 janvier 2014

Rapport d'activités

Rédigé par les membres du bureau de la section de Clermont-Ferrand

Vingt personnes, membres du bureau et invités compris, étaient présentes. Notre bureau se compose actuellement de neuf membres et notre section compte à ce jour quarante-six adhérents ; nous étions quarante-neuf en 2013.

Saluons la présence de plusieurs camarades responsables de l'Ufr, des sections Filpac de Saint-Etienne et de Lionel Duquenne, représentant la direction de notre Ufr.

Jean Fraisse, âgé de 80 ans nous a quittés juste à l'approche de ce Nouvel an ; il était retraité du service départ du journal *La Montagne* et ancien membre du bureau.

Côté réjouissances, le banquet annuel a eu lieu le mercredi 29 mai 2013, quinze adhérents ont partagé ce moment de convivialité.

Sur l'avenir de la mutuelle, le bureau a désigné Nadia Forté-Vigier, Pierre Guesnet et Edgard Trouilh qui ont pris contact avec les représentants de notre mutuelle.

Les retraités de la Cgt réclament la gratuité des transports. Plusieurs courriers ont été adressés aux élus Serge Godard, président du SMTC pour les transports de la Communauté de l'agglomération de Clermont-Ferrand et René Souchon, président du Conseil régional pour les TER (transport express régional).

Une seule réponse du président du SMTC nous est parvenue pour nous préciser qu'une réduction de 25% était appliquée sur le titre de transport pour les retraités de plus de 60 ans, sur présentation de la carte d'identité, au prix de 310€ l'année, payable par prélèvement mensuel.

Nous avons réitéré notre demande de gratuité et le refus catégorique ne s'est pas fait attendre. Il faut savoir que de nombreuses villes ont déjà mis cette gratuité en place comme Aubagne, Gap, Châteauroux, Toulouse... Pour l'instant, la commission continue de travailler en ce sens.

Venons-en maintenant au rapport moral

Nos revendications sont celles exprimées dans les revues

syndicales, notamment *Impact*. Cependant, en ce déprimant début d'année, accentué par les fermetures d'entreprises, des perspectives de taxes d'impôts alourdies et l'affaiblissement de la protection sociale dont sont bénéficiaires les retraités comme les salariés, la Filpac Cgt de Clermont-Ferrand affirme que les retraités, comme les salariés, n'ont pas à subir les conséquences d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

Or, ce n'est pas le cas. Les retraités percevant une retraite ou une pension moyenne de 1216€ par mois, les femmes retraitées touchant une pension moyenne de 900€ par mois, les veuves percevant une pension de réversion moyenne de 800€ par mois seraient-ils des privilégiés auxquels il faudrait imposer une austérité supplémentaire ?

Les inégalités de retraites sont à l'image des inégalités salariales et des cotisations versées. Ce n'est pas parmi les 15 millions de retraités que l'on trouve « les retraites chapeau ». Alors que les retraites ont déjà été largement mises à mal par les réformes régressives de 1993, de 2003, de 2008 et 2010, imposées aux différents régimes de retraites par les gouvernements précédents et par les prélèvements sociaux sur les retraites depuis la création de la CSG en 1991 qui ont été multipliés par cinq.

Aujourd'hui, on veut imposer plus d'austérité encore aux retraités ! Frais de santé toujours plus élevés en raison des désengagements successifs imposés à l'assurance maladie, ainsi que les produits de consommation, l'énergie, les carburants, le logement, etc.

Rappelons nos revendications :

- Un rattrapage pour toutes et tous des pertes cumulées ;
- Le relèvement des pensions de réversion à 75% de la retraite initiale ;
- Des mesures particulières pour les retraités et pensions les plus faibles ;
- Le rétablissement de la demi-part pour le calcul de l'impôt sur le revenu ;
- La mise en place d'un plan urgent afin qu'aucune retraite ne soit inférieure au SMIC ;
- La suppression de la contribution additionnelle de la solidarité pour l'autonomie (CASA) de 0,30% pour les ➤

► retraités impossibles.

- Sur le dossier « perte d'autonomie » mise en place de nouvelles orientations fondées sur un véritable service public, dans le cadre de la Sécurité Sociale, garantissant un financement solidaire des aléas de la vie de la naissance à la mort.

La Cfdt avait décidé de ne pas défilier avec nous pour le 1^{er} mai qui, de toute façon, n'a pas été une réussite à Clermont-Ferrand (500 personnes) ni sur l'ensemble de la France. Par contre, le samedi 18 mai 2013, lors de la finale de la Coupe d'Europe de rugby, la place de Jaude a accueilli plus de 40 000 personnes.

« A force de tout voir, on finit par tout supporter... ; à force de tout supporter, on finit par tout tolérer... ; à force de tout tolérer, on finit par tout accepter... ; à force de tout accepter, on finit par tout approuver. »

Pour conclure, le bureau, comme chaque année, vous appelle, tant que votre santé vous le permet, à participer nombreux aux manifestations, et ce afin de nous aider à faire aboutir nos revendications sociales et salariales et sachez que vous pouvez rejoindre notre bureau à tout moment.

Voilà, mes chers camarades, un grand résumé de l'année écoulée et le bureau vous remercie de votre attention. ●

AG. des retraités correcteurs Filpac-Cgt parisiens



L'AG annuelle de la section des retraités du syndicat des correcteurs Cgt a toujours valeur de symbole. À la fois rassemblement de souvenirs, de militantes et de militants, bilan de l'année passée et projection dans l'avenir quelle que soit la température sociale !

La dernière en date a eu lieu le samedi 16 novembre à la Bourse du travail de la rue du Château-d'Eau, salle Fernand-Pelloutier. De quoi parle-t-on dans ces réunions ? De ce qui ne va pas comme de ce qui, nous l'espérons, ira mieux. Donc à la fois du syndicat des actifs, de ceux des autres métiers du Livre... Les retraités sont plus qu'affligés de la baisse générale des effectifs et ne saisissent pas toujours complètement le redéploiement du militantisme syndical vers d'autres secteurs. La lecture de *Cantonade* (que beaucoup appellent encore le Bulletin !) montre pourtant les difficultés rencontrées, le chemin parcouru.

Ainsi le syndicat a-t-il décidé de se rapprocher du Syndicat général du Livre. Nombreuses évocations du temps où le Comité intersyndical du Livre parisien fonctionnait, remplissait pleinement son rôle revendicatif et coordonnait tous les efforts militants de la profession. Comme le disait Anne Hébrard, il s'agit maintenant de « revenir à des fondamentaux : la lutte pour la sauvegarde de l'emploi et la défense d'un cadre salarial seul garant des droits différés que sont les indemnités chômage et les pensions de retraite ».

Retourner aux sources du syndicalisme et, pour le Syndicat des correcteurs, remanier, « dépoussiérer » les statuts qui étaient façonnés autour d'une organisation professionnelle principalement implantée dans la presse quotidienne. Moins de « comitards », moins de réunions, mais toujours toutes et tous rassemblés pour assurer le présent et l'avenir...

Un autre sujet de discussion a été le dernier congrès des retraités de la Filpac, où la délégation de la section des retraités correcteurs a participé activement aux débats et réflexions. Tout comme la transmission des archives du Syndicat des correcteurs à Amsterdam, à l'Institut international d'histoire sociale.

Outre l'actualité, les retraitées et retraités du syndicat des correcteurs se souviennent du militantisme au sein des syndicats du Livre parisien, de la vie des entreprises de presse, des groupes interateliers... Autant de souvenirs qui aident à regarder le présent avec plus de mansuétude ! Au cœur de ces débats était Annick Béjean, dont ce fut la dernière réunion au sein de ce syndicat qui était une part plus qu'importante dans sa vie...

Comme la tradition le veut, nous avons terminé cette assemblée générale en levant nos verres, même si nous savions que le temps passé ne revient jamais. ■

Thierry Porré (Secrétaire de la section retraités)

Attendez vous à savoir... et vous devez savoir...

Le pouvoir d'achat des retraités est fortement attaqué :

Suite des cadeaux faits au patronat

Doté à terme de 20 milliards d'euros, le CICE est la plus importante niche fiscale jamais mise en place. C'est un total de 200 milliards d'aides et d'exonérations accordés aux patrons, sans résultats en termes d'emplois.

Et puis...

- La hausse de la TVA va se traduire par une augmentation des prix de 0,4 % d'ici le mois de juin prochain.

- Le report d'avril à octobre de la revalorisation annuelle des pensions de retraite fait perdre 140 euros par an aux retraités qui perçoivent 1200 euros nets par mois.

Le gel de la retraite complémentaire des salariés est acté au moins pour 2014. Autrement dit, il n'y aura aucune revalori-

sation pour les 11,8 millions de pensionnés.

- Les retraités qui n'ont pas élevés seuls et ce pendant au moins 5 ans un enfant, perdront le bénéfice de la demi-part pour l'imposition 2013.

- Ces dispositions cumulées au gel du barème de l'impôt depuis 2011 font que de nombreux contribuables et parmi eux beaucoup de retraités, sont passés de la situation de non-imposable à celle d'imposables (environ 2 millions). Cette nouvelle situation entraîne des pertes d'exonérations ou d'abattements en matière de fiscalité locale, une augmentation de type CSG et une réduction des prestations sociales.

- Depuis le 1^{er} avril 2013, les retraités payant l'impôt sur les revenus versent une contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) de 0,30 %.

Avec les retraités Filpac-Cgt de la papeterie de Mimizan



Judi 24 janv 2014, la section Filpac des retraités de la papeterie de Mimizan (groupe Gascogne) tenait son assemblée générale. Autour de Christian Maia, le secrétaire, et de Jacques Juzanx, le trésorier, on pouvait noter la participation de Jean-Pierre Dumartin, secrétaire général de l'Ucr-Cgt des Landes, accompagné de Jean-Paul Batard, militant mandaté par l'Ucr au 10^e Congrès de l'Ucr Cgt. Le Comité régional Filpac-Cgt était représenté par Daniel Loubère et Lucien Lorreyte ; le syndicat Cgt de l'entreprise par Jean Garbaye.

Après un tour d'horizon sur la situation faite aux retraités par le gouvernement aux ordres du Medef, les dispositions prises par les organisations des retraités de la Cgt – à tous les niveaux – pour réagir et contrer les mauvais coups qui s'amplifient (attaque contre la Sécurité sociale, perte du pouvoir d'achat, etc.) ont été mises sur la table : appel à la participation de la journée d'action du 6 février, cartes-pétitions au président de la République (à faire signer par un maximum de retraités pour un dépôt à la préfecture des Landes début mars) ; mais aussi la tenue d'un stand de *Vie nouvelle* à la Foire internationale de Bordeaux en mai 2014 (avec une journée phare pour une distribution de tracts aux visiteurs), ainsi que la préparation de la manifestation nationale des retraités organisée à Paris par l'Ucr-Cgt le 3 juin prochain.

Tous les participants ont compris qu'il fallait se "retrousser les manches" et apporter chacun sa part à la révolte collective que tous les retraités se doivent de mener avec la Cgt, à commencer par le renforcement de la section Filpac des retraités de Mimizan.

Lucien Lorreyte



Les retraités du Livre de Limoges

La section syndicale des retraités du Syndicat du Livre de Limoges a tenu son Assemblée générale le 24 janvier en présence de Jacqueline Kaczynski, trésorière de l'USR 87 et de Arnaud Raffier, secrétaire général du Syndicat.

Une trentaine de camarades étaient présents soit environ 60 % des adhérents. De nombreux camarades étaient excusés pour cause de handicap ou de maladie.

Le rapport d'activité et d'orientation, approuvé par l'Assemblée, présenté par André Maupin, secrétaire, a tenté de traduire l'opinion des retraités, leur vécu et comment la Cgt analysait la situation et entendait mener l'action.

Le constat est accablant pour ce gouvernement qui se veut de gauche. Toutes les mesures prises en matière économique et sociale vont dans le même sens, répondant aux exigences du Medef et ignorant celles du monde du travail.

Les retraités qui produisent de la valeur économique, d'où la pleine pertinence de la cotisation sociale, n'ont eu qu'à subir des mesures régressives : 0.3% de taxe, décalage de 18 mois de l'augmentation des retraites, hausse de la TVA... sans compter le maintien des mesures précédentes comme la suppression de la demie part pour la fiscalité.

Une autre répartition des richesses doit être au cœur de notre action. La campagne de la Cgt sur le coût du capital est plébiscitée et doit être portée avec détermination par toutes les instances et tous nos militants.

Notre section a participé à toutes les actions organisées par la Cgt soit par l'UD, soit par l'USR. La participation de nos adhérents est bonne mais hélas, nous constatons que la

participation des retraités non organisés est faible.

D'autre part notre effectif diminue et notre recrutement est très faible, la continuité syndicale fonctionne mal. D'où notre intérêt pour les propositions figurant dans le document d'orientation du Congrès de l'UCR comme « ...Impulser l'organisation de l'activité de proximité des adhérents des sections locales et professionnelles d'un même lieu de vie. Permettre l'expérimentation de syndicats territoriaux de retraités afin d'examiner à terme la faisabilité et l'intérêt de cette forme d'organisation ».

Notre intérêt aussi pour la continuité revendicative : «...Protection sociale, santé, services publics, pouvoir d'achat, emplois, syndicalisation, les sujets ne manquent pas pour un travail commun entre actifs et retraités. Quant au rôle des retraités dans la Cgt mis en débat, il est lié à la Cgt pour tous les âges que nous promouvons au regard de la société pour tous les âges que nous voulons construire sans pour autant diriger l'une ou l'autre ».

Notre syndicalisme de transformation sociale ne peut être efficient que s'il est en capacité de rassembler les retraités le plus largement possible, pour devenir, comme l'indique le titre du préambule du Congrès de l'UCR, **une force d'avenir, solidaire, utile.**

Notre Assemblée se terminait autour d'un pot avec les responsables des actifs. Le A la ! montrait que le pessimisme n'était pas de mise et que le syndicalisme poursuivait sa route en toute lucidité et en toute confiance.



Salut Annick !

René Mahaud

Cet après-midi du 26 décembre 2013, la salle du colombarium de Saint-Ouen-l'Aumône était trop petite pour accueillir les amis d'Annick Béjean venus l'accompagner dans son dernier voyage et surtout lui rendre un dernier hommage. Je me suis acquitté de mes devoirs en excusant les absents de notre secrétariat empêchés et au nom de notre UFR Filpac j'ai prononcé quelques mots pour rappeler à l'assistance les relations militantes que nous avons partagées avec Annick, son implication non seulement dans la correction de notre journal, mais aussi et surtout dans la critique éclairée qu'elle nous apportait. Une sacrée bonne femme, qui cachait mal son humanisme derrière la rébellion systématique, comme si elle avait peur de découvrir les défauts de sa cuirasse.

Vous lirez par ailleurs dans ce numéro d'autres témoignages d'amitié, les amis réunis ce jour-là ont répondu à ses dernières volontés en entonnant au moment de la crémation une vibrante « Internationale ».

Libres propos d'un correcteur ! à la mémoire d'Annick

Jean LANDRY

« Le correcteur », tel était ou est encore notre métier – naguère, chassait les étourderies d'écriture ou de composition, semait, çà et là, quelques virgules...

Aujourd'hui, il « rewrite », côtoyant parfois la négritude. Ainsi fleurissent les « plumes d'ombres », selon l'expression d'Eric Orsenna.

Pardonnez-nous de prêcher pour notre paroisse, pour l'orthodoxie, mais le correcteur du passé était un inflexible, un rigoureux ! Il respectait un code, le code typographique. Aujourd'hui, du code on s'en balance comme de sa première chemise. Et vas-y que je te mette de la majuscule ! Et vas-y que je te fasse confiance au trouve-fautes du micro-ordinateur divinisé ! Et vous dégotez au fil de vos lectures, le « sport de messe » en lieu et place du sport de masse, la « session » de la maison que vous souhaitez céder, sans parler (excusez du peu !) de la « couille » (Annick n'aurait pas eu peur de ce gros (selon les individus) mot pour vous excuser de la coquille qui vous a échappé !

Le correcteur est un parasite : il coûte cher et ne produit pas ! Et comme l'élégance et l'esthétique ne sont plus de mise, pas plus que la culture..., comme il faut « aller vite » au temps des SMS et autres « pièges à cons », hardi petit ! Mort au correcteur... D'ailleurs, en a-t-on encore besoin alors qu'on s'apprête à tout écrire en anglais ?

Mais je prêche à des convaincus... ou alors je parle pour rien : permettez-moi de rempocher mon code typo, mon « art de conjuguer », mon « Robert » et mon « Thomas » qui ne servent plus à rien ! Et en bon correcteur, je signe ma copie. J.L.

En bon Limougeaud, je me suis inspiré de l'avant-propos du livre « Limousins singuliers » de mes compatriotes Laguionie et Soulier, Ed. Flanant.



ELLE NOUS A QUITTÉS



À Annick Béjean

Notre camarade Annick Béjean est disparue. Des suites d'un cancer, le troisième qu'elle a dû affronter. Elle était âgée de soixante-neuf ans. Sa fin, elle la connaissait depuis déjà plusieurs mois et y avait préparé ses proches, ses amis, ses camarades. Annick n'avait jamais fait mystère de ses problèmes de santé. Elle s'est éteinte paisiblement dans son sommeil, après avoir échangé avec chaleur avec deux camarades venues lui rendre visite dans l'après-midi.

Adhérente du Syndicat des correcteurs et des professions connexes depuis 1974, elle en fut continuellement une militante, une responsable. Annick, c'était la personne qui avec fougue et emportement intervenait à chaque assemblée générale. Pour emporter une décision et aussi, curieuse, pour discuter avec d'autres. Ce qu'il est commun d'appeler une « figure ». Et pourtant, Annick, ce n'était pas seulement cela. Elle est disparue du haut d'une vie faite de transformations, d'évolutions, de maturation. Une vie faite d'étapes. Dont elle confiait parfois les difficultés. Annick n'était pas tendre avec elle-même. Se retournant sur son passé, son enfance comme sa jeunesse, elle n'esquivait pas des années familiales difficiles et jetait ce jugement sur ce qu'elle était alors : « J'étais complètement caractérielle à cette époque-là ! ». Par là, elle englobait son premier engagement, politique, dans un parti groupusculaire se réclamant communiste et international. « Nous étions complètement cinglés et sectaires ! Mais j'y ai étudié le marxisme et, surtout, appris à avoir une opinion et donc à réfléchir ! » Déjà du Annick qui, d'un milieu dogmatique, fait son miel pour réfléchir !

Sa jeunesse d'adulte, dominée par l'engagement politique, elle la continua tout naturellement dans le syndicalisme. Avec un discours « ultra-gauche » qu'elle apportera – avec d'autres – au Syndicat des correcteurs. Mais elle, pas au point de remplacer par une logique politique la réalité des salariés des entreprises où elle exerçait son métier. Elle, s'engageait solidairement avec ses collègues.

Dans son atelier de labeur, elle prit fait et cause pour l'arrêt de travail de jeunes dactylos. Ces dernières effectuaient des tâches de photocomposition et la direction leur refusait toute formation afin de continuer à les rétribuer le moins possible. Elle leur ouvrit les portes de l'entreprise. Le directeur – un ingénieur recyclé d'une grande école – annonça à Annick qu'elle pouvait s'en aller. Il la retrouva en presse quotidienne, où il œuvra des dizaines d'années. En se forgeant une image de patron proche des ouvriers ! Quand, cherchant à la flatter, il lui déclara que, avec elle, les relations étaient franches, elle lui rappela sans ambages ce passé.

Dans l'édition, elle travailla à l'Encyclopædia Universalis, puis rapidement dans la presse, essentiellement à l'Imprimerie de la presse (IP) puis à la société ouvrière du Figaro, la Sirlo.

Annick intervient pour la première fois en juin 1979 à une assemblée générale, et avec virulence. Contre Coforma, l'école nouvellement créée avec l'aide syndicale ! « Le salaire nous est dû, et c'est par la lutte que nous devons obtenir des augmentations de salaires, non en privilégiant certains travailleurs qualifiés ! Et les autres, qu'ils se débrouillent peut-être ? » Et déjà son goût de la provocation s'exprime pleinement : « La grève d'Universalis n'était pas une lutte contre les licenciements mais pour une augmentation de 300 F pour gonfler les indemnités de chômage. Les correcteurs d'Universalis étaient beaucoup plus préoccupés d'effectuer un marathon vers les places en presse. D'autre part, en ce qui concerne la priorité de réembauche, peu importe que ce soit d'autres camarades, syndiqués ou non, qui aient eu ces places. Ce sont des travailleurs. » Mais une provocation qui sonne juste quant à son engagement pour les « autres », qui ne sont pas nos « ressortissants » (terme choisi par des responsables du Livre). « Dans le rapport d'activité, tout se ramène à ces termes : défense de la corporation, intérêt national, défense de l'emploi, qualité du travail. Ce sont des revendications de collaboration de classe, des manœuvres de division de la classe ouvrière. La force des travailleurs, c'est leur unité et leur organisation. Dans les syndicats actuels, la défense de la corporation se fait contre les travailleurs des autres corporations, la défense de l'emploi liée aux intérêts nationaux crée la division entre les travailleurs des entreprises, des régions, des pays, et, d'après

le Parti communiste, on peut supposer qu'au-delà des frontières de l'Europe il n'y a plus de travailleurs ! »

Cette logique a été largement développée au sein du Syndicat des correcteurs. Dans la quasi-totalité des cas par des personnes qui se sont révélées tout autres dans le déroulé de leur carrière... Plus ou moins rapidement de simples démagogues et de fervents zéloteurs des hiérarchies – d'entreprise ou syndicale – qu'ils dénonçaient radicalement quelques années auparavant.

Mais Annick s'élevait bien au-dessus de ce petit théâtre d'entreprises de presse. Elle s'investit régulièrement dans des mandats et défendit bec et ongles... sa profession. Pendant vingt ans.

Annick travailla une dizaine d'années à l'Imprimerie de la presse, rue du Croissant. Le lieu est historique, le quartier de la presse, et cette entreprise spécifique aussi. Cette coopérative a joué un rôle pivot dans l'histoire de la presse de l'après-conflit du « Parisien libéré » et de ce qui s'ensuivit, le syndicalisme des plans sociaux, ou la « retraite organisée » comme le dénommait notre responsable Xavier Langlade.

Toutes les catégories du Livre se trouvaient ici présentes : prépresse, imprimerie, distribution. Annick se fondit dans cette ruche. Un lieu lui-même au cœur des activités de la presse régionale. Elle participa à toutes les luttes, à tous les conflits, à toutes les discussions. Pour elle, cette expérience a constitué ses meilleures années professionnelles. Même si elle se souvenait également des « mauvais côtés » d'alors – qu'elle nous rappelait dans les détails des années après, déjà afin de ne pas mythifier – comme des « côtés circassiens ».

Annick sera reclassée au « Figaro », où elle terminera sa carrière, chanceuse, par une préretraite à l'âge de cinquante ans. Là aussi, elle n'attendait pas « la fin » mais participait, défendait les intérêts des correcteurs au milieu des autres. À l'action syndicale s'ajoutait toujours la politique. Elle participa aux comités dits Juquin 1988, du nom de Pierre Juquin, candidat à l'élection présidentielle, ancienne figure du Parti communiste français évoluant vers l'écologie. « J'ai retrouvé plein d'anciens copains ! On n'y croyait pas une seconde, mais on a bien rigolé ! » Le désir de comprendre les évolutions sociales était aussi fort que celui de comprendre celles de la presse. Elle admirait pour cela deux militants du syndicat, Jacky Toublet et Xavier Langlade. Il nous arrivait de lui faire remarquer qu'elle reprenait leurs arguments... Ce qui la vexait considérablement.

Vint le pot de départ de l'atelier. Ce ne fut pas pour elle, comme pour beaucoup, celui de la profession. Annick considérait qu'elle devait continuer à s'investir dans la défense de notre métier, se montrer solidaire comme des anciens s'étaient montrés envers elle.

Ce qu'elle fit. Jusqu'à aujourd'hui. Et c'est ainsi qu'Annick s'est identifiée à l'histoire de notre syndicat depuis voilà... quarante ans ! Et pourtant, elle n'apparaissait pas à nos yeux comme une « ancienne », une militante d'un « jadis » venue rappeler « qu'alors ». Annick nous apparaissait comme bien présente dans ces années 2000, comme une active parmi les autres actifs.

Partie donc en préretraite, tout naturellement elle rejoint la section des retraités correcteurs et participa régulièrement par ses écrits et ses conseils à la publication d'Ensemble, bulletin de l'Ufr ainsi qu'à la Mutuelle nationale de la presse, du livre et de la communication. comme déléguée et comme rédactrice du bulletin mensuel. Elle anima régulièrement par des articles de la vie pratique les colonnes de ce dernier. L'égaya, il faut préciser, puisque les deux sujets traités restaient pratiques : la recette d'un de ses plats de cuisine et la culture de son jardin. Ce qui ne l'empêchait pas de continuer à donner son point de vue sur le cours du monde au milieu des fleurs, des légumes et des gâteaux...

À Andrésey, où elle s'établit, elle milita tant à la Ligue des droits de l'homme que dans des associations d'aide au logement, ou dans un groupe « interpartis de gauche » local. Son franc-parler, désormais mis au service du consensuel, elle le portait afin d'alerter, de mobiliser et de réfléchir avec le plus grand nombre sur les questions des sans-papiers, du droit au logement, à l'éducation pour tous, et notamment pour les ados qui n'y arrivent plus. Sa maison, charmante, était devenue le lieu où l'on passait, même cinq minutes. Le lieu de repas (entrée, plat, dessert), de cours de soutien scolaire, de réunions diverses, de visites imprévisibles, elle avait fait de ce haut de colline un point de rencontres.

Un point de rupture, aussi : « Pierrot, tu sais, je crois que nous n'allons plus nous voir trop souvent... » Une souffrance face à un revirement politique d'un ancien camarade responsable de la Chambre syndicale typographique parisienne devenu virulent laïc... antimusulman !

Car Annick resta curieuse du « vaste monde ». Comme une personne active ouverte à tous les mouvements politiques, associatifs, y compris non institutionnels. Elle accompagna ainsi dans son militantisme Jacky Toublet en allant en Suède, en Espagne, (à Barcelone, lors d'un des premiers congrès de la Cgt espagnole récemment créée après la scission d'avec la CNT « historique ») en Italie, rencontrer des syndicalistes, des militants associatifs écologistes, radicaux. Leurs discussions revenant souvent sur l'évolution du syndicalisme dans notre pays, notre confédération, notre secteur d'activité. Comprendre, essayer de comprendre, c'est ce qu'elle donnait comme exemple ces dernières années. Ses ennuis de santé ramenés à de fâcheux contretemps...

Syndicat des correcteurs

Les seniors : les vaches à lait du XXI^e siècle

La marchandisation du vieillissement

**Ce texte a été écrit peu de temps avant son décès, par notre camarade Annick,
Nous remercions le journal *Le Mutualiste** de nous en avoir autorisé la publication.**

*Organe de la Mutuelle Audiens de la presse du spectacle et de la communication.

Coup de tonnerre : « Nous voulons faire de la France le leader européen de la “Silver Économie”. » En français, n’en déplaise à Mme Michèle Delaunay (ministre des Personnes âgées), ça veut dire « le chef de file de l’économie argentée ». Autre traduction : **le-chef-de-file-de-l’exploitation-des-vieux-qui-ont-de-l’argent-et pas-seulement-des-cheveux-de-la-même-couleur-et-tant-pis-pour-les-pauvres !**

C’est le 1^{er} juillet à Ivry qu’est partie la fusée Silver Valley du vieillissement, à l’image de la Silicon Valley californienne, sous l’impulsion d’Arnaud Montebourg et de Michèle Delaunay. Le but est de regrouper des entreprises innovantes. Celle-ci regroupe déjà 50 entreprises et en attend encore 300 qui pourraient créer 5 000 emplois. La « Silver économie » rassemble toutes les activités économiques agissant pour ou avec les personnes âgées : création de produits et de services personnalisés pour les seniors, (de technologies pour l’autonomie, de téléassistance, de dispositifs de prévention...). Avec une population mondiale qui vieillit (900 millions de personnes âgées dans le monde), ce champ économique constitue un potentiel de croissance unique.

Par exemple, aux “Galeries Lafayette Voyage”, les seniors représentent plus d’un tiers des ventes, leur budget est plus élevé que la moyenne. Le stand “Gamma Travel” réalise 30% de son chiffre d’affaires, grâce à des forfaits tout compris de trois à douze semaines, ciblant les seniors. De même c’est la clientèle qui investit dans la santé, le maintien à domicile, l’habitat, les équipements de maison, les produits à fort contenu technologique, le téléphone...

Un comité de filière a été créé, composé d’une quarantaine de membres, regroupant les grandes fédérations professionnelles, des pôles de compétitivité, des financeurs (dont la Mutualité française qui n’a peur de rien, aux côtés de la fédération bancaire de France) et des entités publiques comme la Banque publique d’investissement et la Caisse nationale d’assurance vieillesse...

Aux États-Unis, le taux de croissance de l’équivalent de la “Silver économie” est de 12% par an. On estime à 5 millions le nombre d’emplois qu’elle pourrait générer en 2029 ; en Allemagne 1,5 million, au Royaume uni 1,3, en France 300 000 en dehors des remplacements de départ en retraite d’ici à 2020 pour l’aide à domicile en faveur des personnes âgées.

Quand on interroge un jeune loup, Benjamin Zimmer, responsable développement et innovation chez Soliage sur qui va financer toutes les dépenses nécessaires aux personnes âgées ? Réponse magique : « *Pas la caisse vieillesse ni la caisse maladie, car nous nous sommes trop intéressés aux personnes âgées sous l’angle de la dépendance et de la solidarité nationale. L’État n’a plus les moyens d’aborder la question de cette manière. Il faut inciter ceux qui ne sont pas encore dépendants à cet avenir. Il faut les inciter à s’équiper pour anticiper cette dépendance. Ceux-là ont non seulement le pouvoir d’achat pour acquérir ces nouveaux objets, mais aussi la culture technologique que n’ont pas leurs aînés ; ils utiliseront les appareils dont ils se servent aujourd’hui, comme le téléphone portable, mais pour d’autres usages : télé assistance, suivi de leur santé...* ». Pour la bonne bouche : la distribution serait assurée par des magasins spécialisés entre économie privée et nationale qui pourrait donner la possibilité aux « start-up » (jeunes entreprises) de devenir de plus grosses entreprises. Et la boucle est bouclée ; on part des vieux qui ont du fric et on termine par les start-up qui ont les dents longues.

Les vieux ne présentent de l’intérêt que dans la mesure où ils sont des consommateurs capables d’acheter les services et les outils qu’on met à leur disposition utiles à leur bien-être et leurs loisirs. Respect donc ! Quant aux vieux pauvres ou disons les pauvres vieux, ils bénéficieront de la charité publique, des services de bénévoles pour qu’ils ne coûtent rien à l’État. Dans tous ces projets pas un mot les concernant. La Silver Valley aurait été une bonne idée si elle avait été gérée par l’État, utilisant par exemple les bénéfices pour venir en aide aux vieillards moins favorisés. Tous les articles font référence à l’Allemagne, où les entreprises qui travaillent dans ce domaine se positionnent sur des produits à forte valeur ajoutée, au prix générant de confortables marges pour les entreprises qui réinvestissent. Le but est de structurer l’offre des entreprises de manière à avoir une filière constituée de quelques grands groupes, plusieurs ETI (entreprises de taille intermédiaire), un nuage (sic) de PME et une multitude de start-up. Le seul rôle de l’État sera d’organiser. Pas un mot sur la redistribution aux vieillards à faibles revenus. ● A.B.

